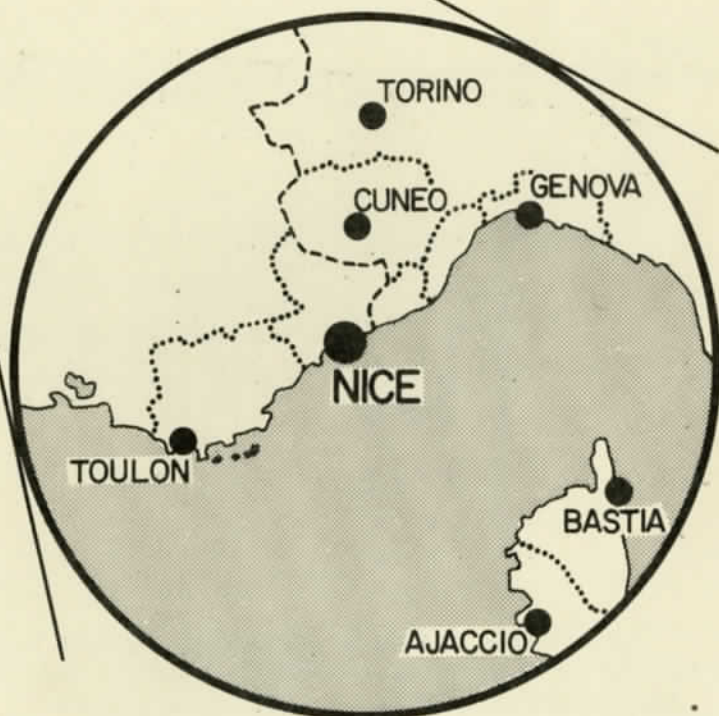


RECHERCHES RÉGIONALES

CÔTE D'AZUR
ET CONTRÉES
LIMITROPHES

n°101



RECHERCHES RÉGIONALES

COTE d'AZUR et CONTRÉES LIMITROPHES

BULLETIN TRIMESTRIEL

édité par les

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES

Centre administratif départemental

06036 NICE CEDEX

Tél. (93) 72.20.81

Fondateurs : Etienne DALMASSO, Andrée DEVUN †

Comité de Direction : Marie-Louise CARLIN, histoire du droit

Rosine CLEYET-MICHAUD, archives

Loïc ROGNANT, géographie

Ralph SCHOR, histoire

Recherches régionales se propose de faire mieux connaître la Côte d'Azur et les contrées limitrophes, telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant la publication de ce périodique, les Archives des Alpes-Maritimes restent fidèles à leur mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leurs travaux.

SOMMAIRE

- Les antifascistes Italiens dans le Var entre 1919
et 1939
par Bertrand BOVIO p. 2
- La communauté arménienne à Nice dans la
période de l'entre deux guerres
par Michèle ROZZI p. 15
- Le poujadisme face à la presse de 1953 à 1958 :
le cas de Nice-Matin et du Patriote de Nice et du
Sud - Est
par Pierre MARTIN p. 31
- Sophia-Antipolis : un nouveau souffle
par Robert FOUICH p. 43

RECHERCHES REGIONALES

Alpes-Maritimes

et

Contrées limitrophes

28^e année

1987 – N°4

Octobre-décembre

101

**LES ANTIFASCISTES ITALIENS
DANS LE VAR
ENTRE 1919 ET 1939***

par Bertrand BOVIO

*** Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de M. Schor
et soutenu devant la Faculté des Lettres de Nice**

Les Italiens ont été pendant l'entre-deux-guerres très nombreux à se réfugier dans le sud-est de la France et donc dans le Var. Il m'a paru à ce propos intéressant d'évaluer le degré d'engagement politique de ces allogènes, au cours d'une période où les tensions de tous genres ne cessèrent de se succéder. Cette étude s'est avérée d'autant plus instructive que le Var avait été jusqu'alors dans ce domaine laissé quelque peu de côté, souvent au bénéfice des Alpes-Maritimes.

Pour ce faire j'ai utilisé certains ouvrages généraux qui m'ont permis de dégrossir le problème et de mieux cerner l'ensemble de la période, principalement en ce qui concerne les questions d'immigration. De plus, je me suis servi des sources contemporaines trouvées aux Archives nationales dans la série F7, à Rome à l'Archivio Centrale dello Stato au sein du Casellario Politico Centrale, où 30.000 dossiers individuels d'antifascistes transalpins réfugiés en France ont été soigneusement répertoriés. Les séries 4 M (Police politique) et 7 M (Sûreté générale) des Archives départementales du Var, m'ont été également d'une grande utilité. Si l'on ajoute à cela les témoignages de quelques émigrés italiens ayant vécu cette époque dans le Var, et les résultats du traitement informatique par l'Ecole française de Rome, des dossiers du C.P.C. ; on obtient un ensemble des données offrant la possibilité de mener à bien cette étude.

I - L'IMMIGRATION ENTRE LES DEUX GUERRES

A - DONNEES GENERALES SUR L'IMMIGRATION EN FRANCE

En ce qui concerne l'aspect juridique de l'immigration entre 1919 et 1939, on peut dire que la politique des différents gouvernements français vis-à-vis de l'arrivée répétée d'étrangers sur le territoire hexagonal, ne fut pas marquée par le sceau de la continuité.

Avant 1930 en effet, la passivité était de mise et les contraintes se rapportant à l'entrée d'émigrés en France n'étaient pas trop draconiennes. A partir de la décennie suivante, la crise économique internationale se faisant, au fil des mois, sentir de plus en plus durement, la législation sera dictée par des impératifs d'ordre économiques. Cette situation était d'autant plus inéluctable que de l'autre côté de la frontière, les autorités italiennes considérèrent alors le fait migratoire comme une perte des forces vives du pays.

De ce fait, la législation existant en France ne fut jamais totalement adaptée aux réalités quotidiennes. Les lois et décrets n'étaient que partiellement appliqués, ou ne répondaient pas exactement à la complexité du problème. L'administration chargée de la question des émigrés manquait par trop de moyens et d'agents capables de servir de relais entre l'Etat et la masse des allogènes, souvent démunis face aux exigences de la législation. L'immigration ne fut ainsi jamais considérée de manière prioritaire, tandis que les affaires concernant des allogènes ne cessaient de couvrir les "Unes" des journaux et d'alimenter les débats de la Chambre.

Au niveau économique et social, l'arrivée en nombre d'étrangers sur le marché du travail allait au fil du temps créer de nouvelles tensions, la crise exacerbant les rivalités. Les Italiens, pourtant bien considérés au regard de leur capacité de travail, n'étaient alors pas mieux lotis que leurs compagnons d'exil.

Le problème majeur soulevé par les allogènes était incontestablement lié à l'engagement politique de certains d'entre eux, dans le cadre de la société française. Une grande partie avait en effet fui les dictatures européennes, afin de poursuivre leur tâche de propagandiste à l'intérieur des frontières nationales.

Cette situation était mal acceptée par des franges non négligeables de l'opinion publique et de la classe politique. Les partis de droite, et surtout d'extrême droite, étalaient ouvertement leurs craintes et leur colère, principalement à l'égard des communistes porteurs du "péril rouge". Le P.C.F. et la C.G.T.U. tentaient il est vrai d'amener ces nouveaux arrivants dans leur sphère d'influence, et se montraient d'acharnés propagandistes vis-à-vis des étrangers. Ces derniers n'ayant jamais été aussi nombreux, cette inquiétude pouvait se justifier.

En 1911, on dénombrait en France un peu plus d'un million d'étrangers, mais ce nombre allait rapidement croître.

Date	Population étrangère	Population totale	Rapport
1911	1.130.000	39.600.000	2,8
1921	1.550.000	39.200.000	3,9
1926	2.500.000	40.700.000	6,1
1931	2.890.000	41.600.000	7
1936	2.450.000	41.900.000	5,9

Ils étaient plus de deux millions au début des années 1920, représentant 6 à 7 % de la population hexagonale. On retrouvait ces immigrés dans la région parisienne, dans le nord, l'est, dans le bassin rhodanien et sur les bords de la Méditerranée. Les Italiens (750.000 individus en 1926), représentaient de loin le contingent le plus important, devant les Polonais et les Espagnols. Cette remarque nous amène à les examiner de plus près.

B - SPECIFICITE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE

Les Italiens formèrent entre les deux guerres le groupe étranger le plus important avec environ 30 % du total des allogènes présents en France.

Date	Effectifs colonie italienne	Croissance annuelle	% de la pop. étrangère	% de la pop. totale
1921	451.000		29	1,15
1926	760.000	+ 61.000	30,4	1,87
1931	808.000	+ 9.600	27,9	1,98
1936	720.000	- 17.600	29,3	1,72

Dans le Var, les transalpins étaient également en position de force. Avec en moyenne 40.000 individus, ils formaient à peu près 85 % du contingent immigré du département, et 10% de la population totale (12,1 en 1921 et 9,1 en 1938), ce qui plaçait le Var parmi les tous premiers départements français dans ce domaine. Le Var malgré tout, n'atteignait pas le niveau des Alpes-Maritimes dont le nombre de transalpins oscilla au cours de la période entre 75.000 et 100.000.

Cinq communes varoises comptaient plus de 1000 Italiens en 1921 (Draguignan, la Londe, Hyères, la Seyne, Toulon) et quinze voyaient ce contingent représenter plus de 20 % de leur population totale. Pour trois d'entre elles ce chiffre dépassait même les 30 % (la Seyne, Gassin, la Londe). Les Italiens étaient majoritairement établis sur la frange littorale du département et dans les deux localités les plus importantes de l'arrière-pays : Brignoles et Draguignan. Toulon rassemblait 1/5 des Italiens du Var, ce qui en proportion était par exemple inférieur au cas de Nice. Malgré tout, les transalpins étaient relativement nombreux dans cette partie du Var, les communes voisines de Toulon groupant également une part considérable d'immigrés venus d'Italie. Ces individus étaient pour la plupart originaires du Piémont, zone longtemps sous influence française, ce qui rendait leur assimilation plus facile.

La majeure partie d'entre eux travaillait dans l'agriculture, dans le bâtiment, dans les mines (bauxite autour de Brignoles) ou dans l'artisanat. Ils représentaient 85 % des travailleurs recensés, devançant les Espagnols (6,2 %) et les Polonais (2,3 %). Ces chiffres prouvent de manière irréfutable le poids des Italiens dans l'économie varoise.

II - TYPOLOGIE DE L'IMMIGRATION POLITIQUE ITALIENNE

Entre les deux guerres, le phénomène migratoire inquiéta l'opinion publique française parce qu'un certain nombre de ces exilés étaient des réfugiés politiques notables venus trouver dans l'hexagone un terrain propice à la continuation de leurs activités. Il apparaît en fin de compte, au regard des chiffres, que seule une part minime des allogènes militait dans des partis ou des syndicats.

A - ETUDES STATISTIQUES

En ce qui concerne le Var, à partir des données recueillies, il a été possible d'effectuer une étude statistique, relative à la question. J'ai ainsi identifié et relevé 527 noms d'Italiens s'étant fait connaître dans le Var en tant qu'antifascistes, ce qui m'a semblé pouvoir être une base de travail suffisante.

Répartition des antifascistes italiens recensés

Socialistes	177	Adhérents L.I.D.U.	32
Anarchistes	137	Adhérents L.D.H.	1
Communistes	132	Adhérents U.P.I.	8
Républicains	3	Syndicalistes	6
Antifascistes indéterminés	47	Membres "G.L."	33
Enrolés Brigades Inter.	23		

La partie concernant les couleurs politiques de ces individus fait apparaître que 177 de ces personnes sont identifiées en tant que socialistes (35,3 % de l'ensemble), ce qui fait de ce mouvement la première force antifasciste du département. En seconde position se trouvent les anarchistes avec 137 cas (25,6 %), puis les communistes avec 132 sympathisants ou militants (24,7%). A ceci s'ajoutent 85 antifascistes n'appartenant pas aux groupes cités ci-dessus. Ces hommes, soit faisaient partie d'autres mouvements ou associations, soit ne militaient pas de manière concrète et précise. De plus, une partie de ces individus appartient simultanément à plusieurs groupes ce qui explique que les chiffres offerts auparavant dépassent le nombre de cas recensés. Il faut noter par ailleurs que trois républicains seulement ont été repérés, maigre résultat par rapport à l'influence du Parti Républicain Italien dans des régions voisines.

D'après l'ensemble des cas, on peut en outre mettre en place une carte de l'origine géographique des antifascistes italiens installés dans le Var, à partir des lieux de naissance découverts. Le nord de la péninsule est largement majoritaire (156 cas), devant le centre (124) et le sud (23). Au niveau des régions, la Toscane est représentée par 107 individus, suivie par la Ligurie (57) et le Piémont (48). Ce résultat est somme toute logique si l'on excepte le total relativement faible du Piémont. En ce qui concerne les provinces, quatre arrivent en tête de manière très nette. Il s'agit de la Spezia (30 cas), de Cuneo (29), de Florence (28) et de Pise (23). En y ajoutant Massa, Savone et Sienna, ces sept provinces totalisent 150 cas, soit près de 50 % des effectifs et ce, sur un ensemble de 95 provinces (dont 41 ne comptent aucun individu recensé). Cette localisation nous apporte déjà quelques résultats inattendus, comme par exemple la présence de la Spezia, certes arsenal maritime d'envergure, mais ville moins peuplée que Turin, Bologne ou Gênes entre autres. En affinant encore plus cette recherche, au niveau des communes de naissance, on obtient le tableau suivant :

- La Spezia (province de la Spezia)	: 12 individus recensés
- Sarzana (province de la Spezia)	: 8 "
- Carrara (province de Massa)	: 7 "
- Buti (province de Pise)	: 7 "
- Campi Bisenzio (province de Florence)	: 6 "
- Savone (province de Savone)	: 6 "

Ces six villes se trouvent en Toscane ou en Ligurie, et trois d'entre elles sont regroupées dans un rectangle de 25 kilomètres de long. Certaines n'étaient de plus que de simples bourgades comme Campi Bisenzio.

En tout état de cause, cette typologie de l'immigration politique italienne dans le Var se rapproche par de nombreux points de l'immigration transalpine en général. Néanmoins, les quelques différences qui apparaissent çà et là peuvent laisser croire à un exil spécifiquement politique et à une volonté de regroupement, dans le but de poursuivre une action devenue particulièrement dangereuse à l'intérieur de la péninsule.

Cherchons maintenant à mettre en évidence les points d'arrivée et surtout d'installation des antifascistes italiens dans le Var. Certains ne firent que passer, d'autres par contre se fixèrent définitivement. Parmi les individus dont j'ai pu obtenir la commune de résidence (448), la majeure partie d'entre eux avait trouvé refuge dans l'arrondissement de Toulon (67%), à l'intérieur de la ville et dans les cantons de la Seyne, Ollioules, la Valette et Hyères mais également à Brignoles, Draguignan, Fréjus. En fait, ils étaient nombreux près des côtes et dans les villes, c'est-à-dire dans les endroits où les Italiens aimaient à se regrouper.

La répartition par catégorie politique montre un relatif équilibre des forces en présence à Toulon, une large majorité anarchiste à la Seyne, communiste à Draguignan et socialiste à Brignoles (cf. cartes). L'arrière-pays par contre est pratiquement vierge d'antifascistes, certains cantons n'en comptant même aucun. Précisons à ce sujet que ceux qui bordaient le littoral groupaient 75 % des effectifs. Les Italiens politisés s'éparpillaient dans le département en fonction de l'étendue de leur influence politique. Les anarchistes étaient massivement concentrés dans la zone Toulon/la Seyne, tandis que les communistes et plus encore les socialistes se dispersaient sur presque toute la superficie du département, et ce de façon plus équilibrée. Le choix du lieu d'établissement se faisait principalement en fonction de critères économiques (présence d'un port, de chantiers navals à Toulon et la Seyne, de mines de bauxite dans les environs de Brignoles), mais aussi parfois de critères politiques.

Dans un autre domaine, en considérant tous les antifascistes dont l'activité professionnelle a été attestée, il apparaît que ces hommes exerçaient principalement dans le secteur secondaire (178 cas sur 308), nettement moins dans le tertiaire (71/308) et le primaire (59/308). La profession la plus répandue était celle de maçon (32 cas) devant celles de journalier, d'agriculteur et de manoeuvre. Ce résultat est tout à fait logique si l'on se reporte aux traditions professionnelles des Italiens dans le Var. En affinant cette étude on peut constater que les anarchistes étaient généralement commerçants ou artisans, les socialistes agriculteurs ou manoeuvres, les communistes ouvriers ou maçons.

Autre constatation : les antifascistes italiens du Var étaient des hommes jeunes. En moyenne, ils n'avaient que 26 ans en 1922, à l'avènement du fascisme. Les communistes étaient les moins âgés avec 23 ans (toujours en 1922), tandis que les anarchistes et les socialistes accusaient généralement 28 ans.

	ANARCHISTES	COMMUNISTES	SOCIALISTES	ANTI-FASCISTES
NOMBRE	111	122	103	68
Nés entre 1860 et 1870 %	1 0,9	1 0,8	3 2,9	
Nés entre 1870 et 1890 %	5 4,5	5 4,1	8 7,8	3 5,2
Nés entre 1880 et 1890 %	28 25,2	10 8,2	24 23,3	7 12,1
Nés entre 1890 et 1900 %	40 36	43 35,3	37 35,9	17 29,3
Nés entre 1900 et 1910 %	35 31,6	53 43,4	31 30,1	23 39,6
Nés entre 1910 et 1920 %	2 1,8	10 8,2	0	8 13,8

Le plus âgé des hommes dont j'ai réussi à retrouver la trace avait 58 ans lorsque Mussolini prit le pouvoir, ce qui prouve la jeunesse d'ensemble de ces antifascistes, que leur jeune âge rendait peut-être plus fougueux en ce qui concerne l'engagement politique.

B - STRUCTURES DES DIFFERENTES FAMILLES POLITIQUES

Les anarchistes italiens dans le Var, comme la plupart de leurs homologues du reste de la France, ne possédaient pas de hiérarchie établie. Ils étaient disséminés en petits groupes souvent cloisonnés, indépendants les uns des autres, sans organe directeur. Malgré leur nombre relativement important, leur influence était réduite, leurs possibilités d'action, de propagande ne pouvant se développer dans le secret qui entourait la majeure partie de ces groupements. Les réunions publiques étaient rares et le peu d'inquiétude qu'engendraient ces hommes parmi les autorités locales, semble vouloir prouver le peu de poids que possédaient les anarchistes italiens dans la vie politique varoise.

Pour ce qui est du Parti communiste, il est assez difficile de chiffrer précisément le nombre d'Italiens qui y appartenaient. Le P.C. était à l'époque une formation relativement marginale électoralement parlant, même si le Var allait devenir bientôt l'un de ses bastions. On peut penser que son audience au sein de la colonie était sans doute limitée, en dépit des efforts de propagande qu'il fournissait à l'égard des Italiens. La hiérarchie du Parti, bien connue (cellules, sections...) demeura floue en raison du peu d'ampleur de ses structures dans le département. Les communistes italiens pouvaient se partager entre le P.C.F. -dont les sous-sections en langue italienne attiraient les transalpins- et le P.C.I., plus discret encore que son homologue. Les communistes italiens vivaient en effet dans une semi clandestinité, de peur de se voir un jour expulsés, rendant les structures du Parti moins apparentes que celles du Parti socialiste par exemple.

Le P.S.I. dans le Var était relativement bien implanté. Le nombre de ses sections passa entre 1927 et 1929 de 2 à 17, multipliant le nombre d'inscrits par 2,6 (235 contre 90). Des difficultés allaient pourtant naître en 1930 suite au Congrès de Paris qui entérinait la séparation des deux ailes du Parti. Les ultra-maximalistes de Balabanoff se séparèrent des réformistes de Saragat qui formèrent alors la majorité aux côtés des ex-maximalistes d'Amedeo, le secrétaire fédéral. Le courant unitaire se réorganisa comptant quelques 31 sections dans les mois où suivirent la scission. Le P.S.I. était malgré tout parfaitement structuré. Il était divisé en sections à la tête desquelles se trouvaient secrétaires, vice-secrétaires et le cas échéant trésoriers. Un bulletin fédéral paraissait mensuellement, faisant apparaître les comptes de la fédération, excédentaires d'ailleurs. Des congrès se tenaient régulièrement, groupant la plupart des représentants du parti dans le département. En dépit de ses dissensions internes, le P.S.I. était un parti organisé. Entretenant des rapports dans l'ensemble corrects avec la S.F.I.O. de Jacques Toesca, les deux partis se réunirent à de nombreuses reprises, afin de s'entraider et de lutter plus efficacement. Mais malgré ses structures solides, le P.S.I. était affaibli par les divisions existant entre ses divers courants, lesquelles amenuisaient ses possibilités d'action.

"Giustizia et Liberté", groupement international antifasciste, comptait 800 abonnés à son journal, dont 12 dans le Var. Mais G.L. n'avait pas de hiérarchie déterminée et les quelques sympathisants qui souscrivaient aux thèses de son chef Carlo Rosselli le faisaient de manière fort discrète, surtout après l'assassinat de ce dernier en 1937. Le mouvement, malgré sa faible ampleur, constituait l'un des rouages de l'antifascisme dans le département.

Des ligues humanitaires existaient également : la Ligue des Droits de l'Homme et la Lega Italiana dei Diritti deirUomo se partageaient le terrain. Quelques Italiens militaient au sein de la ligue française (qui possédait une section italienne), mais la plupart d'entre eux se réunissaient dans le cadre de la fédération varoise de la LIDU, divisée elle-même en sections comme celles de Draguignan, Toulon, Brignoles, le Muy, Saint-Raphaël ou Hyères par exemple. Luigi Campolonghi lui-même fit plusieurs tournées dans le Var au cours desquelles il visita bon nombre de sections, participant parfois à des réunions de la L.D.H. Malgré cette vitalité, la LIDU ne pouvait revendiquer en 1936 que 272 cartes payées pour l'ensemble du Midi (dont 43 pour Toulon), peut-être en raison des inimitiés qu'elle suscitait chez les communistes notamment.

Le Parti Républicain italien quant à lui, était fort peu représenté dans le Var et ses actions étaient de fait limitées. Ce parti ne faisait que fort peu parler de lui, principalement à cause de la faiblesse de ses cadres.

En 1936, se créa l'Unione Popolare Italiana qui regroupait une partie des socialistes italiens voulant accroître et améliorer l'action du Front Populaire français. Mais ce groupement, au lieu d'intensifier la lutte anti-fasciste dans le département, allait en fait l'affaiblir, en raison des jalousies qu'il éveillait chez la LIDU, le PSI, le PR1 et GL, qui accusaient l'UPI d'être un jouet aux mains des communistes.

Les antifascistes italiens militèrent également au sein de syndicats ou de groupes divers, à l'existence soit éphémère soit très localisée. En fait, leurs membres transalpins adhéraient déjà par ailleurs à d'autres partis ou organisations opposées au régime mussolinien. Tous ces groupements n'avaient pas les mêmes structures ni la même influence, mais tous contribuèrent à des degrés divers à faire vivre l'antifascisme italien, faisant ainsi participer ces hommes à la vie politique du département.

Ainsi certains d'entre eux se rendirent célèbres comme Giuseppe Saragat -futur président de la République, entre 1964 et 1971 et exilé socialiste à la Seyne à partir de 1936- ou Giulio Cerretti qui anima à Toulon un groupe communiste de langue italienne. Notons également Filippo Amedeo, président de la Fédération socialiste du Sud-Est. D'autres exilés italiens jouèrent aussi un rôle dans la vie politique locale, mais sans connaître le même prestige en dehors des limites du département.

III - ACTIVITES DES ANTIFASCISTES ITALIENS

A - LES DIFFERENTS TYPES D'ACTIVITE

Les réunions, meetings et conférences furent parmi les nombreux moyens d'action dont disposaient les antifascistes italiens, ceux qu'ils utilisèrent le plus volontiers. Les réunions étaient parfois clandestines, ne groupant que peu de participants, comme ce fut souvent le cas chez les anarchistes qui plus que quiconque craignaient de se faire trop remarquer. Parfois ces réunions se transformaient en meetings publics où plusieurs orateurs officiaient devant un public plus ou moins nombreux. Dans d'autres cas, il s'agissait de conférences où un personnage déterminé venait faire un discours sur un thème précis, le plus souvent en italien. Toutes ces formes de propagande étaient mises en oeuvre pour attirer les transalpins de sentiment antifasciste à militer plus activement dans les rangs de tel ou tel parti, ou pour organiser les types d'action d'un mouvement ou d'une association politique. Mais le statut de réfugié, d'exilé obligeait ces individus à une certaine réserve, afin de ne pas encourir les foudres de l'administration.

Manifestations et grèves faisaient également partie de l'arsenal politique des antifascistes italiens. Mais les rassemblements de rues qui nécessitaient une importante capacité d'organisation n'étaient pratiquement jamais le fait de groupements antifascistes italiens seuls. La peur de l'expulsion qui imposait à ces hommes la discrétion ne pouvait aller de pair avec des revendications ou des slogans exposés de vive voix au cours de manifestations surveillées par la police. Ceci obligeait les transalpins à se rapprocher de leurs homologues français, plus aptes à diriger ce genre de rassemblement. Les grèves étaient de la même manière un moyen intéressant de lutte mais souvent trop risqué, car pouvant déboucher sur un licenciement. Or, cette crainte était très développée chez les Italiens qui la plupart du temps s'accrochaient à leur emploi, ne possédant pas un niveau de vie élevé. La participation à de telles formes de conflits sociaux ou politiques n'étaient par conséquent qu'individuelle, ce type d'action étant un véritable défi lancé aux autorités françaises et aux forces de l'ordre.

La distribution de tracts ou la pose d'affiches représentaient des tâches aisées à exercer, mais qui n'étaient pas sans risque. En effet, la majeure partie de ces documents était imprimée de manière clandestine, ne recevant pas l'aval des autorités compétentes. De ce fait, ces activités devaient se faire de façon aussi discrète que possible. La plupart du temps de telles brochures invitaient à participer à des réunions, à des manifestations ou villipendaient tout simplement le régime fasciste. Il n'était donc pas rare de voir la police effectuer des saisies, ou lacérer des affiches déjà collées. En dépit de cela, le fait de mettre en place ce genre de propagande dans la rue, lieu habituel de passage de l'ensemble de la population, était un moyen efficace de diffusion des idées.

L'utilisation des modes de communication modernes telle la presse ne semble pas avoir été particulièrement développée chez les antifascistes italiens du Var. Quelques-uns parmi eux prenaient la parole dans des organes de presse régionaux, mais ceci de manière très ponctuelle et peu fréquente. Parfois ils possédaient leur propre moyen de diffusion comme le bulletin mensuel de la "Fédération socialiste du Sud-Est et du Centre de la France - Ugo Coccia", qui paraissait dans le Var, ou de petites publications souvent anarchisantes, à l'existence éphémère. En tout état de cause, la presse spécifiquement italienne était à peu près inexistante dans le département. Certains journaux à grand tirage de la région ouvraient leurs colonnes à des antifascistes transalpins connus. C'était presque tout et c'était peu. Mais les moyens de propagande plus simples ne manquaient pas.

Les actions contre les fascistes représentaient une part importante des objectifs avoués des opposants au régime mussolinien installés dans la région. De ce fait quelques incidents et échauffourés se déroulèrent au cours de la période, sans atteindre le plus souvent un caractère de gravité important. Le seul événement notable fut en août 1928 à Saint-Raphaël la blessure par balle du marquis de Muro, agent consulaire italien. Précisons également que les fascistes ne faisaient rien pour freiner ces excès, le Consulat d'Italie étant devenu un véritable foyer de propagande et de surveillance, ce qui ne pouvait qu'accentuer le mécontentement d'une grande partie de la colonie italienne. Des moments de tension se produisirent lors des déplacements du consul à l'intérieur du département, ou lors de célébrations de fêtes fascistes organisées avec pompe et faste. Des incidents, la plupart du temps mineurs, eurent lieu, se résumant à quelques empoignades, à des provocations diverses, ou parfois à des échanges de coups. Malgré tout, les relations entre fascistes et antifascistes furent plutôt calmes car les deux parties ne représentaient pas la majorité du contingent italien qui, lui, souhaitait la discrétion. Les tensions étaient pourtant grandes, mais les membres des deux factions devaient éviter de se faire remarquer, étroitement surveillés qu'ils étaient par la police et les autorités préfectorales.

B - SURVEILLANCE ET REPRESSION

De la part des autorités italiennes, la surveillance fut très soutenue, comme le prouvent les 30.000 dossiers individuels du CPC, relatifs aux antifascistes venus en France. La plupart des renseignements qui y figurent provenaient des consulats, notamment de celui de Toulon, fort efficace à ce propos. Le consul était à la fois un agent diplomatique traditionnel et un informateur zélé, chargé de surveiller tous les transalpins du département et de transmettre les informations les concernant. Il n'est d'ailleurs pas rare de retrouver des lettres adressées au Préfet demandant explicitement des renseignements d'ordre politique relatifs à tel ou tel sujet italien immigré dans le Var. Cette tâche était menée avec une telle efficacité que les services consulaires de Marseille purent établir en 1933 un tableau complet des effectifs antifascistes italiens de toute la région. Tous les mouvements partis de gauche étaient sous étroite surveillance, un bulletin de recherches (qui décrivait avec précision tous les individus recherchés) paraissait même en Italie. Fort heureusement, de par leur fonction consulaire, les agents du fascisme ne pouvaient outrepasser certaines limites, sous peine de créer de possibles incidents diplomatiques.

En ce qui concerne les autorités françaises, les ministres de l'Intérieur qui se succédèrent ne cessèrent -même sous le Front Populaire- de faire surveiller les agissements politiques des étrangers, plus particulièrement des Italiens qui formaient le contingent le plus important. Les Préfets devaient dans leurs départements respectifs rassembler le maximum d'informations à leur sujet et les transmettre aux autorités supérieures. Dans le Var, les fascistes, tout comme leurs opposants, subissaient une surveillance drastique. Des enquêtes individuelles étaient menées concernant des suspects pouvant aboutir à des expulsions. Tout ce qui concernait les antifascistes (réunions, conférences, déplacements...) était scrupuleusement relevé. Leurs idées parfois révolutionnaires inquiétaient les autorités locales qui n'hésitaient pas à faire part de celles-ci aux ministères intéressés, sans que toutes ces dispositions soient pour autant totalement efficaces. La surveillance française semblait à ce propos moins draconienne que celle des Italiens, car s'effectuant de manière préventive, au coup par coup, dans le but d'éviter tout trouble de l'ordre public, et tout hypothétique danger. Malgré tout, les dispositifs mis en place nous montrent à cet égard la crainte qu'éveillaient les immigrés italiens et principalement les agitateurs politiques - autorités républicaines françaises et fascistes italiennes se rejoignant tout à fait sur ce plan.

C - ROLES DANS LA VIE POLITIQUE VAROISE

Dans le paysage politique italien du Var entre les deux guerres, seuls le PSI et la LIDU permirent aux transalpins d'occuper des fonctions de commandement et de décision. Les autres, anarchistes ou communistes appartenaient à des organisations trop peu structurées ou menées quasi exclusivement par des Français. Certains pourtant réussirent, une fois naturalisés, à s'intégrer à des partis politiques et à des syndicats hexagonaux. Quelques-uns parmi eux devinrent conseillers municipaux, secrétaires syndicaux... L'exemple le plus notable fut celui de Prosper Ferrero, maire de Toulon, conseiller général jusqu'en 1927 et député du Var pendant douze ans. Cette insertion dans le monde politique varois est une preuve supplémentaire du degré d'intégration qu'atteignit la colonie italienne dans la région. D'autres par contre préférèrent conserver leurs fonctions dans les rangs d'organisations spécifiquement italiennes, comme F. Amadeo déjà cité ou Bruno Bassano (président de la section de Toulon du PSI, membre de la LIDU). Les antifascistes italiens surent en fait créer les fondations indispensables à leur survie politique mais aussi s'intégrer parmi leurs homologues français du département.

Dans le domaine des rapports entre antifascistes italiens et français, la collaboration entre les deux groupes se devait d'être effective car elle profitait à chacun. Le P.C. fut à ce sujet un

précurseur, voulant embrigader la majeure partie des étrangers de gauche pour augmenter son influence. Ainsi en 1925, 13 % de ses adhérents étaient de nationalité italienne. Mais bien souvent, les communistes italiens dépendaient par trop de l'appareil du parti et de leurs camarades français pour faire entendre leurs voix. D'une manière similaire, des liens existaient entre la SFIO et le PSI. De nombreuses réunions communes se déroulèrent sans qu'il apparaisse un tel rapport de dépendance. Une situation identique se retrouva entre membres de la LIDU et de la LDH. Mais toutes ces heureuses relations n'excluaient pas les dissensions dues à des divergences de point de vue, dictées par des différences d'interprétation de problèmes politiques locaux ou nationaux. La solidarité de façade n'était pas toujours vraiment réelle, et les divisions qui en découlaient n'aidaient pas loin s'en faut le mouvement antifasciste varois qui avant tout avait besoin d'unité.

Le mal principal des groupements d'opposants au fascisme dans le Var eut pour origine les profondes divergences qui se formèrent au sein des divers partis et organisations. L'UPI par exemple, à partir de 1937, fut violemment attaquée par le PSI, le PRI, la LIDU et GL. Les communistes de leur côté restaient en marge, s'opposant souvent aux socialistes. Cette division qui existait en France se retrouvait également entre les deux partis italiens, PCI et PSI. La LIDU, elle, voulait rester au maximum indépendante et ne pas passer sous la coupe d'un parti quel qu'il soit. N'oublions pas dans ce registre la profonde cassure qui intervint dans les rangs du PSI en 1930, provoquant le départ des maximalistes qui militèrent alors à part. Les anarchistes eux étaient trop différents pour parvenir à créer des liens tangibles et concrets avec leurs partenaires antifascistes. De plus, il existait un grand nombre d'associations, de mouvements divers qui par leur seul nombre ne pouvaient qu'affaiblir l'homogénéité de l'antifascisme italien. Ces innombrables morcellements s'avérèrent désastreux. Les opposants transalpins au régime de Mussolini ne purent jamais se présenter au combat en ordre rangé, ce qui assurément nuisit aux effets de leurs actions et de leurs objectifs prioritaires. Les différentes tendances de l'antifascisme italien dans le Var constituèrent bien trop souvent un imbroglio inextricable servant par là même les intérêts de leurs ennemis, et plus particulièrement du pire d'entre eux : le fascisme.

Etudier l'antifascisme italien dans le Var n'est pas une tâche facile. D'un côté se trouvait un nombre d'activistes politiques qu'il est malaisé d'évaluer avec précision, mais qui constituait probablement une part minime de l'ensemble de la colonie transalpine. De l'autre côté, la majorité des Italiens du Var, non sans avoir leurs propres opinions, restait neutre. La peur de perdre un emploi, d'être expulsé, de voir l'existence d'une famille menacée, expliquaient largement un tel comportement.

Malgré tout, on peut sans risque d'erreur avancer que le Var était, dans le domaine de l'antifascisme, un département prépondérant de par la célébrité de certains exilés qui vinrent s'y réfugier (Saragat), de par la quantité d'Italiens qui y vivaient et de par la vitalité politique ancestrale de ce coin de France.

Le bilan à établir à ce sujet ne peut être considéré comme immuable, car il concerne des éléments mouvants. La période prise en compte, qui s'étale sur près de vingt ans, l'hétérogénéité et l'étendue du territoire (environ 6000 km²), l'importance et la diversité du peuplement transalpin ne permettent pas d'aboutir à la mise en évidence d'un portrait-robot de l'antifasciste type. La seule conclusion évidente est que cet homme était jeune et qu'il possédait peu de qualifications professionnelles. En ce qui concerne l'intensité de l'engagement politique, il n'est pas possible de trancher catégoriquement. Il existait dans le Var un certain nombre d'individus ayant une responsabilité locale -voire nationale mais la majorité était formée de simples militants dont l'activité se bornait à assister à quelques réunions.

D'un autre côté, toutes les conclusions divergeant des données générales relatives aux émigrés italiens apparaissent -de par leur originalité- comme instructives. L'importance du mouvement anarchiste, son installation quasi exclusive à la Seyne, la provenance importante d'individus venus de la Spezia, Sarzana et Carrara, peuvent alors sembler propres aux antifascistes.

Le problème de l'immigration politique ne laissa jamais indifférent les contemporains de cette période et peut même de nos jours susciter des points de comparaison utiles lorsque l'on se réfère aux questions que soulève toujours de nos jours cet épineux débat.

**CARTE DE LA REPARTITION DES ANARCHISTES
ITALIENS PAR CANTON**



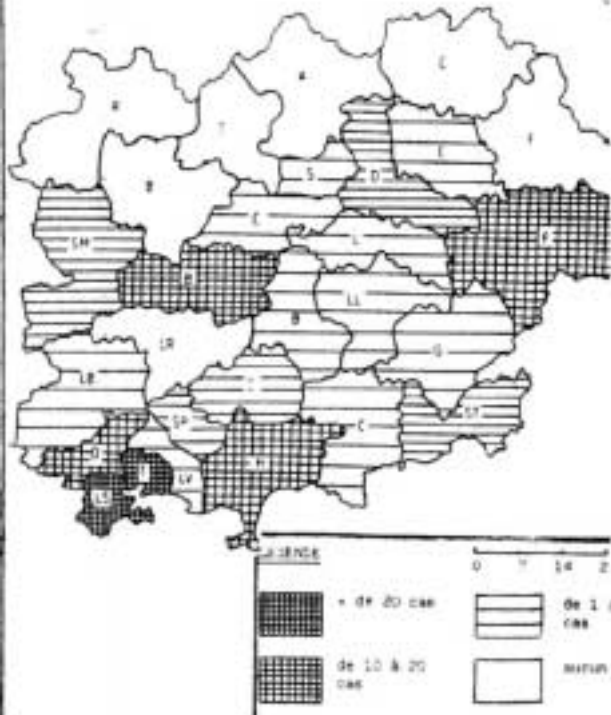
STATISTIQUE CANTONALE



**CARTE DE LA REPARTITION DES COMMUNISTES
ITALIENS PAR CANTON**



**CARTE DE LA REPARTITION DES SOCIALISTES
ITALIENS PAR CANTON**



**LA COMMUNAUTE ARMENIENNE
A NICE DANS LA PERIODE DE
L'ENTRE-DEUX-GUERRES***

par Michèle ROZZI

*** Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de M. Schor
et soutenu devant la Faculté des Lettres de Nice.**



RÉPUBLIQUE ARMÉNIENNE

PASSEPORT

Au nom du Gouvernement de la République Arménienne,
Nous *A. Khadjian, Cancellier de la Légation d'Arménie à Athènes,*

prions les Autorités Civiles et Militaires des Puissances Amies et Allées de laisser passer librement *M. Revora Messrobian, & sa mère*
Mme Revora Messrobian
et de lui prêter aide et protection en cas de besoin.

Signalement
Carbunelles
Lieu de naissance
Athènes
Domicile
Tailleur
Profession
20
Age
Taille
régulier
Cheveux
Visage
Yeux

A. Khadjian

Délibéré à *Athènes le 11 Sept 1927*

Bien que fort diversifiée en tous domaines, la communauté arménienne de Nice est aujourd'hui avant tout le symbole d'une incontestable réussite sur le plan économique. Malgré de nombreuses divergences face à la population d'accueil (démographiques, culturelles, linguistiques...) et un contexte d'implantation peu favorable aux minorités étrangères, le groupe a su -à moyen terme et à la faveur de divers événements- s'implanter plus profondément dans la vie de la cité. C'est cette évolution que nous avons tenté de comprendre en analysant les différents facteurs d'intégration (économiques, psychologiques...) qui sont intervenus dans cette démarche.

I- LE CHOIX DE NICE ; CIRCONSTANCES ET CONDITIONS

C'est en 1923, dans une période de forte pénurie de main-d'oeuvre, que se situe la grande vague d'immigration arménienne en France. En provenance de Grèce où ils s'étaient provisoirement réfugiés après les événements sanglants dont ils avaient été les victimes en Turquie, débarqués sur le port de Marseille avec pour tout document un passeport établi à Athènes, seul un petit nombre s'orientera vers Nice, sur l'appel d'un riche architecte arménien, Hovnanian, qui proposait à la fois travail (dans le secteur du bâtiment, alors en pleine expansion) et logement (au Gloria Mansions, rue de France).

L'arrivée progressive des Arméniens à Nice en fait bientôt apparaître une localisation assez précise dans la ville. Les lieux d'implantation sont (par ordre croissant) :

- le quartier Cimiez,
- les quartiers le Ray-Saint Sylvestre-Saint Maurice,
- le quartier de la Madeleine.

Environ 5 % des Arméniens de Nice logent dans de splendides villas du quartier résidentiel de Cimiez et des environs, si l'on croit les résultats du recensement de 1926. Ce groupe restreint est composé en majorité d'Arméniens installés à Nice avant 1914, caractérisés par un niveau socio-professionnel élevé (professeurs, artistes, rentiers...) et un recours massif à la main-d'oeuvre domestique.

Le recensement de 1926 révèle également qu'environ 13 % des Arméniens de Nice résident dans le seul quartier du Ray ; ce pourcentage s'explique par la forte proportion d'artisans (en particulier de menuisiers) et de fabriques qui emploient volontiers une main-d'oeuvre arménienne. Les réfugiés demeurent alors plutôt sur le site de leur travail (quand Us ne sont pas directement logés sur place par l'employeur, dans des caves ou des entrepôts aménagés).

Cependant, c'est le quartier de la Madeleine, situé de part et d'autre du Magnan, qui deviendra le lieu de regroupement privilégié grâce à l'intervention d'un officier tartare, le baron de Howsen ; propriétaire d'une vaste étendue au flanc de la colline, il résolut efficacement le problème du logement en vendant aux réfugiés son terrain lot par lot à partir de 1924. Le prix d'achat, très modique, permettra au plus grand nombre d'accéder à la propriété : nombre de maisons seront rapidement érigées sur ce site et l'on pourra bientôt parler d'une véritable cité arménienne, dotes d'une école (1) et d'une église (inaugurée en 1928) spécifiques.

II- LES CARACTERES DEMOGRAPHIQUES DE LA COMMUNAUTE

A. STRUCTURE DE LA POPULATION

Même si les Arméniens sont peu nombreux durant la période de l'entre-deux-guerres (ils sont officiellement 470 en 1926 et 1043 en 1936), ils peuvent néanmoins fournir matière à une

étude démographique menée grâce à l'élaboration de pyramides des âges d'après les statistiques fournies par les différents recensements (2).

La pyramide des âges de 1926, renflée en son centre et amincie au deux extrémités, met en lumière un groupe essentiellement constitué de jeunes et d'adultes (32 % de 20-40 ans), alors que seulement 7,56 % de la population fait partie .des plus de 60 ans (au niveau national, les Français sont 14 % dans ce cas). Ce comportement démographique dynamique est mis en balance par une quasi-inexistence de la tranche des 5-15 ans, qui s'explique par les pertes humaines dues aux massacres subis durant la première guerre mondiale et a la très faible natalité enregistrée en ces mêmes années. Cependant, cet élément doit être nuancé par une tranche des 0-5 ans qui représente à elle seule 10,88 % de la population j il s'agit d'un pourcentage qui va à rencontre du comportement démographique français, très peu nataliste à ce moment-là.

Entre 1926 et 1936, on constate une évolution marquée par une augmentation générale du groupe. En outre, la base de la pyramide, jusqu'alors fragile, se solidifie, même si les jeunes sont proportionnellement moins nombreux ; ce phénomène va de pair avec une augmentation des plus de 60 ans qui représentent 9,94 % de la population de 1936. Cependant l'hypothèse de l'alignement sur le comportement français semble prématurée pour cette minorité encore trop isolée.

Au-delà de la structure par âge, nous pouvons également mettre en relief le taux de féminité qui, de par son importance, précise mieux les mobiles de migration du groupe ; en effet, pour la période 1926-1936, l'élément féminin atteint entre 40 et 46 % de la population arménienne. Ce chiffre prouve bien que l'immigration revêt un caractère "définitif" ; elle concerne alors le groupe dans sa totalité.

B. LA NATALITE ARMENIENNE

Durant les premières années d'installation en France, la population arménienne conserve son comportement nataliste traditionnellement très prolifique. Ainsi, en 1926, le taux de natalité est de 31,1 % (alors que celui du département des Alpes-Maritimes ne dépasse pas 15,9 %). Ce chiffre est dû à la fois à la structure de la population par sexe et par âge (grande jeunesse du groupe et forte proportion de femmes) et à l'absence quasi-totale de malthusianisme : les éléments fournis par les divers documents administratifs démontrent que généralement le jeune couple marié n'attend pas pour avoir un enfant, quelles que soient les conditions de vie ou la profession du chef de famille.

C'est aux alentours de 1931 que l'on observe un changement tout d'abord minime dont on perçoit les effets en 1936. Ainsi, la moyenne d'âge des époux à la naissance du premier enfant augmente ; 13,2 % des femmes ne deviennent mères qu'après 30 ans. Enfin, le taux de natalité subit une baisse brutale puisqu'il n'est plus que de 9,58 % en 1936.

Peut-on affirmer que l'on entrevoit déjà les prémices d'un mimétisme à l'égard de la population d'accueil ? En fait, on ne sait si cette mutation relève d'une adaptation ou du poids de la conjoncture socio-économique et de l'existence misérable des Arméniens de Nice ; la seconde solution est sans doute davantage fondée dans les premières années de baisse de la natalité, car l'influence du comportement ambiant ne se conçoit pas sans une certaine intégration, qui n'est alors nullement amorcée.

C. LA MORTALITE

Le calcul du taux de mortalité donne les résultats suivants :

- 1926 : 10,6 %
- 1931 : 16,5 %
- 1936 : 15,3 %

Notons que le taux français est :

- pour les années 1926-1930 : 16,8 %
- pour les années 1935-1939 : 15,7 % (3).

La modestie de ces taux, justifiée par l'exceptionnelle jeunesse du groupe, va pourtant de pair avec :

- une mortalité infantile très forte, comprise entre 150 % et 300 % (pour la même période, le taux français oscille entre 73 et 89 % (4)) et dont les causes sont simples : mauvaises conditions de logement et d'hygiène, alimentation déséquilibrée, travail souvent pénible pour les jeunes mères qui ne pouvaient que rarement s'appuyer sur une mère ou une belle-mère...

- une espérance de vie limitée : les actes de décès nous ont permis d'établir une moyenne de l'âge à la mort comprise entre 35 et 40 ans. Là encore, les conditions d'existence précaires s'avèrent décisives ; d'ailleurs, Georges Mauco place les Arméniens parmi les populations les plus touchées par la maladie (5), dont les plus courantes sont les affections du système respiratoire, la variole, la syphilis, le typhus...

Notons cependant que toutes les observations évoquées ne parviennent pas à créer un déséquilibre au sein de la communauté puisque l'accroissement naturel des Arméniens de Nice n'est négatif qu'accidentellement (quatre fois de 1923 à 1939), contrairement à celui de la population niçoise qui est constamment déficitaire.

D. LES ARMÉNIENS ET LE MARIAGE

Grâce aux registres de mariages, nous avons pu calculer le taux de nuptialité arménien ; très fort jusqu'en 1932 (23,5 % alors que le taux français n'est que de 16,5 % pour les années 1926-1930), il peut s'expliquer, outre la structure jeune du groupe, par la grande proportion de célibataires et de veufs (surtout des femmes, dont les époux furent victimes des massacres au début du XXe siècle). Mais à partir de 1933, ce même taux accuse un net fléchissement ; en fait, les tranches d'âge de gens "mariables" sont amoindries.

Contrairement à ce qu'affirment les études menées sur les Arméniens d'autres régions françaises (6), l'âge au mariage est ici relativement élevé, situé en moyenne à 30 ans pour les hommes et à 24 ans pour les femmes ; ce phénomène va même en s'accroissant au-delà des années 30. Les conditions de vie (promiscuité, impossibilité pour un couple d'acquérir un logement à soi) n'encouragent pas particulièrement à convoler rapidement ; mais n'oublions pas que cette moyenne est également fonction des veufs qui se remarient à un âge souvent avancé (entre 40 et 60 ans) et influencent notablement les données chiffrées.

L'étude met également en relief une différence d'âge importante entre les deux conjoints (30,6 % des époux ont entre 6 et 8 ans de plus que leur femme, 16,1 % ont entre 12 et 14 ans de différence et dans 8 % des mariages l'épouse est plus âgée que son mari), ainsi qu'une fécondité d'abord forte (par tradition) puis sujette à une évolution aboutissant à une moyenne de 2,7 enfants par femme.

Enfin, les actes de mariage témoignent de ce que la minorité tient parfaitement compte des barrières sociales diverses ; on ne s'unit souvent qu'entre quartiers et milieux socioprofessionnels de même niveau...

E. UN PAS VERS L'ASSIMILATION ? LE CAS. DU MARIAGE MIXTE ARMENIEN

Pratiquement inexistant jusqu'en 1929, le phénomène du mariage mixte va très vite prendre une ampleur étonnante dans le groupe puisque l'on a comptabilisé 45 % de mariages mixtes pour toute la période de l'entre-deux-guerres.

Ce type de mariage comporte plusieurs caractéristiques. Sachons tout d'abord qu'il est avant tout le fait des hommes arméniens (qui sont souvent seuls, ce qui évite les habituelles réticences familiales, et qui ont l'occasion de communiquer avec la population indigène grâce à leur travail), alors que les jeunes filles demeurent au foyer et ne sortent guère de leur cité. D'autre part, l'observateur attentif remarquera que le conjoint non arménien est souvent italien de condition modeste ; le processus d'intégration n'est pas encore en marche. Enfin, le mariage mixte touche surtout le secteur artisanal ; toutefois, dans 15,3 % des cas, les Arméniens de sexe masculin appartiennent à un milieu social élevé ; de fait, quelle que soit la situation de l'intéressé, l'union mixte devient une sorte de laissez-passer dans une société dans laquelle il fait bon d'être français.

En conclusion, le groupe arménien de Nice possède des avantages démographiques incontestables si l'on considère son fort pourcentage de jeunes et d'adultes en âge d'être compris dans la population active. Il s'agit maintenant de savoir si le groupe saura tirer parti de cet atout majeur dans le domaine économique.

III- LES CARACTERES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA COMMUNAUTE

A. LA POPULATION ARMENIENNE DE NICE FACE AU MONDE DU TRAVAIL

1) Le taux d'activité

En 1926, 39,1 % des Arméniens travaillent^ ce qui est normal compte-tenu de la jeunesse du groupe et de son absence d'intégration dans la société environnante. Cependant, la population inactive (qui comprend 64,5 % de femmes) est assez floue puisque coexistent chômeurs, étudiants (très rares), rentiers, femmes officiellement sans profession aidant leur époux, retraités...

En 1936, la situation ne s'est en rien modifiée ; la population active ne représente plus que 37,6 %, accusant un léger fléchissement. La crise mondiale n'est sans doute pas étrangère à ce chiffre, alors que le licenciement devient un fait quotidien pour l'ouvrier arménien. Il est intéressant de noter que cette baisse du taux d'activité se fait au profit des femmes qui représentent, dans ce contexte difficile, l'espoir d'une survie grâce au travail à domicile, plus particulièrement réservé à ces dernières.

2) Les secteurs professionnels

a) En 1926

Remarquons tout d'abord que l'Arménien est absent du secteur primaire. Pourquoi ? Est-ce dû au manque d'offres d'emploi en ce domaine ("monopolisé" par les Italiens) ou bien à la

spécificité de l'agriculture locale qui n'est en rien comparable à la grande agriculture céréalière et fruitière telle qu'elle était pratiquée en Turquie par les Arméniens ? En fait, les causes sont sans doute multiples.

C'est bien sûr le secteur secondaire qui absorbe la majorité des actifs. Ainsi, tous âges et milieux confondus, 48,3 % d'entre eux travaillent dans le bâtiment, secteur alors en plein essor et en quête de main-d'oeuvre dont on n'exige aucune qualification, sinon une résistance physique à toute épreuve.

Quant au secteur tertiaire, il comprend essentiellement les commerçants (8,6 % de la population, surtout des marchands ambulants), des employés (10,7 %, dont un fort nombre de "stucateurs" (7) et d'ouvriers dans les fabriques du boulevard de la Madeleine telles la Boutonnerie et la Biscuiterie, aujourd'hui disparues). Enfin, 12,9 % des actifs sont employés chez des particuliers (femmes de chambre, bonnes, chauffeurs...) ; souvent célibataires et logés chez l'employeur, environ un quart d'entre eux sont au service de familles... turques ! Mais après tout, où l'employé arménien trouvera-t-il un emploi en ne maîtrisant pas la langue française, sinon chez un autre Arménien ou un Turc ?

b) L'évolution entre 1926 et 1936

Imperméable dans l'immédiat à la crise de 1929, la France n'en percevra les effets qu'aux alentours de 1931, opérant alors un net revirement dont la loi de 1932 sur le contingentement étranger constitue le symbole : de par sa coloration politique, le département des Alpes-Maritimes encouragera d'autant plus chaleureusement ces nouvelles dispositions.

Les Italiens sont les premiers visés par les mesures mises en place ; mais les Arméniens, bien moins nombreux, ne bénéficient pas d'une meilleure estime. Pire : ils sont si isolés que l'on décide de les exclure de l'aide aux chômeurs étrangers (8).

Cette situation va avoir de nombreuses conséquences sur le plan professionnel.

Ainsi, les Arméniens employés dans le secteur secondaire ne sont plus de 49 % en 1936. Cette diminution, qui peut être synonyme d'une légère amélioration de la situation du réfugié qui va s'orienter de son plein gré vers le commerce, tient aussi parfois du cas de force majeure ; combien d'ouvriers licenciés ont dû s'en tenir à de petits travaux de fortune pour survivre ?

Le changement-clé du secteur secondaire porte sur la proportion croissante d'artisans ; 3,7 % en 1926, ils sont 12,8 % en 1936, exerçant les professions de tailleur, d'ébéniste, de réparateur de tapis, de cordonnier... perpétuant ainsi une tradition ancestrale.

La baisse globale du secteur secondaire se fait en faveur du secteur tertiaire (50,2 % des actifs en 1936) qui concerne alors avant tout le commerce.

B. LE ROLE DU COMMERCE DANS LA COMMUNAUTE

C'est à partir de 1926 que l'on constate une évolution : le nombre d'inscriptions au registre du commerce augmente sensiblement, malgré une certaine baisse au-delà des années 30- Les commerçants arméniens relèvent alors de deux cas de figure : ceux qui, après avoir économisé, ont pu acquérir un petit commerce et ceux qui, au chômage, y voyaient le seul moyen de "s'en sortir".

Jusqu'en 1932, le commerce ambulante (alimentation, brocanteurs, photographes ambulants...) est prépondérant (au moins 50 % du commerce total) ; ne nécessitant pas de gros investissement ni de compétence particulière, il s'adresse au plus grand nombre. Le fléchissement de ce type de commerce après 1932-1933 s'explique diversement : une partie des commerçants s'est "sédentarisée" en faisant l'acquisition d'un commerce fixe ; certains ont échoué et ont dû regagner au mieux l'usine et au pire le néant ; il est probable que les quelques textes de loi allant dans le sens d'une limitation ou d'une interdiction des activités commerciales ambulantes pour les étrangers, ont dû contribuer à accentuer ce mouvement.

Le secteur de l'alimentation est majoritaire, qu'il s'exerce de manière itinérante ou en cabine de cité marchande. Outre les secteurs courants, les Arméniens font également commerce des produits de leur "pays", puisque l'on trouve souvent mention dans les registres d'épicerie orientales, de vente de spécialités arméniennes...

Ce commerce est également caractérisé par une supériorité quantitative de l'élément masculin, même si c'est souvent l'épouse qui s'occupe du magasin officieusement.

Enfin, nous remarquerons une proportion de radiations du registre du commerce très importante. Cela concerne surtout des commerces très précaires (entre quelques semaines et trois ans) ; nombre d'Arméniens surestimant leur courage et leurs finances ont été confrontés à la faillite et ont dû regagner à terme leur condition sociale de départ.

Mais la radiation peut également être un signe de réussite, comme le prouvent les nombreux commerçants ambulants parvenus à acheter un local fixe.

Enfin, nous trouvons quelques cas de radiation du registre du commerce pour inscription au registre des métiers ; il s'agit de cas de professions relevant davantage du domaine de l'artisanat.

C. L'ARMENIEN ET LA PROPRIETE (9)

Alors que le logement devenait un problème croissant pour la population, le geste salvateur fut accompli, comme nous l'avons vu, par le riche baron de Howsen. 31 lots furent vendus entre 1926 et 1935, favorisant l'extension de la cité arménienne. Un autre terrain appartenant à Alexandre Massa, propriétaire chemin de la Madeleine, contribuera à l'élaboration d'un véritable village implanté dans le quartier.

Entre 1927 et 1939, 95 Arméniens accèdent à la propriété dans le secteur Bellet-Var ; tout d'abord dispersées, elles se regrouperont presque systématiquement dans la cité arménienne à partir de 1932. La petite propriété est majoritaire: la plupart des terrains sont d'une superficie comprise entre 2 et 3 ares.

Globalement, la propriété foncière, si elle est faible, n'en existe pas moins ; elle fait partie des priorités du migrant arménien qui, dès que l'éventualité se manifeste, sacrifie tout à un petit terrain, synonyme d'un début d'intégration.

IV- LA COMMUNAUTE FACE AU PROBLEME DE L'ASSIMILATION

A. LES DONNEES DE DEPART

Trouver un logement et un travail n'étaient pas les seuls problèmes auxquels l'Arménien était confronté. Tout aussi pénibles étaient les difficultés d'ordre psychologique dues à l'isolement plus ou moins total du réfugié.

Communiquer avec ses collègues ou son employeur, aborder périodiquement l'administration pour le renouvellement de la carte d'identité devenaient alors un véritable casse-tête pour l'immigré fraîchement débarqué et l'on ne manque pas d'anecdotes cocasses révélatrices de leur délicate situation.

Les écarts de niveaux de vie, de culture... constituent une telle barrière que les Arméniens préfèrent rester groupés dans leur cité, repliés sur leur passé et leur chagrin. Les problèmes de langue ne font que renforcer l'isolement 5 dans les familles, on continue à parler arménien et, pour la première génération, il est trop tard pour apprendre correctement le français. Enfin, les différences de profil démographique (il est courant qu'une famille arménienne regroupe une dizaine de membres vivant sous le même toit) sont souvent considérées d'un oeil critique.

Même si l'Arménien n'est pas constamment objet de haine (ce sont les Italiens, plus nombreux, qui en feront plutôt les frais), il n'en reste pas moins une sorte de curiosité un rien exotique dont l'origine reste souvent méconnue.

Il suffit d'ailleurs de feuilleter la presse niçoise de la période étudiée pour comprendre que ces immigrés trop "orientaux" n'affrontèrent souvent qu'une belle indifférence ; moins grave qu l'hostilité pure, elle devient un grave préjudice pour ces hommes qui, de par leur isolement, n'obtiendront aucune aide.

Pourtant, au fil des ans, cette marginalisation évolue sensiblement. L'Arménien de la première génération sait qu'il restera un étranger durant toute sa vie ; c'est donc en pensant à la génération naissante qu'il poursuit un effort d'adaptation certain ; il s'agit de faire en sorte que les enfants n'aient pas à connaître le sentiment de différence que le réfugié éprouve lui-même.

B. L'ASSIMILATION A TRAVERS QUELQUES CRITERES

Le choix du prénom est un critère intéressant : en 1936, 89,7 % des enfants nés en France portent un prénom français. Plus significatif encore est le processus de francisation de certains prénoms (Anayese devient Anaïs, Haramiony est remplacé par Louis). Mais il est vrai qu'à l'époque l'exotisme ne fait pas recette et il s'agit avant tout de passer inaperçu.

Même si la naturalisation n'est pas automatiquement signe d'assimilation, il est un fait que, globalement, les naturalisés s'adaptent mieux et plus rapidement à la vie française. Or, nous remarquons que les naturalisations arméniennes sont assez tardives en général : en 1936, seuls 17 arméniens naturalisés étaient comptabilisés (l'examen des listes électorales de Nice confirme nettement ce fait). Beaucoup profiteront de la demande des enfants pour solliciter la leur.

Le critère du mariage mixte est essentiel dans notre étude. En effet, toute union de ce type suppose un double processus de déculturation et d'acculturation ; n'entraîne-t-elle pas, en l'espace

d'une ou deux générations, la disparition de toute mémoire arménienne ? Certains parents craignent alors que la multiplication de ce phénomène ne cause, à long terme, la fin de la communauté.

Cependant, les Arméniens de la deuxième ont souvent eu une éducation qui concourait à rendre l'éventualité du mariage mixte (uniquement avec un chrétien l) plus que probable. La langue ne s'est d'ailleurs pas transmise ; déjà, la première vague née en France n'en a qu'une connaissance imparfaite ; quant aux enfants, ils sont inscrits à l'école française, ignorant souvent histoire et langue de leurs origines.

L'école et la culture françaises sont sans doute les plus puissants facteurs d'assimilation. Les jeunes écoliers qui parlent français, qui côtoient les enfants niçois, seront le véritable ciment de l'assimilation qui sera définitivement réalisée à la génération suivante.

L'évolution du rôle de l'église arménienne est également significative. Dans les premières années, aller à l'église -que ce soit pour prier ou pour débattre de projets divers- c'est affirmer son arménité. Or, la fin des années 30 voit l'amorce d'un changement qui va se radicaliser. L'église va perdre sa prépondérance car, à mesure que l'adaptation s'achève, l'Arménien ne la conçoit plus comme le refuge unique. A partir de là, soit on est croyant et l'on se rend à l'église, soit on ne l'est pas et on la déserte ; certains Arméniens reconnaissent avoir fréquenté la paroisse catholique de leur quartier quand leur église était trop éloignée. Il est également intéressant de noter que la plupart des mariages mixtes n'ont pas été célébrés dans l'église arménienne...

Ainsi, l'intégration commencera inévitablement à se faire jour, mais à quel prix ? Car il est un fait que l'arménité est un concept qui s'est estompé pour faciliter l'adaptation indispensable. C'est avec l'arrivée -dans les années 1970-1975- d'une seconde vague de réfugiés arméniens, en provenance du Moyen-Orient, que l'on va assister à la naissance de tensions au sein même du groupe.

Profonde fut en effet la déception de ces immigrés récents qui avaient pu vivre pleinement leur arménité dans leur pays d'accueil (c'était surtout le cas au Liban, où existaient une presse et des radios spécifiques). "La langue avait disparu, l'église était désertée et les Arméniens se voulaient plus français que les Français", nous confiera une jeune Arménienne du Liban.

La remarquable efficacité de ce groupe permettra une véritable résurrection culturelle : la langue arménienne se transmet de nouveau, l'école a été remise en place (elle fonctionne le mercredi après-midi) et le futur complexe Barsamian (qui fera fonction de centre culturel) devrait être achevé en 1988.

Mais en fin de compte, la conservation des particularismes n'est-elle pas le privilège d'un groupe favorisé économiquement ? Reprocher aux premiers Arméniens de Nice de n'avoir pas perpétué leur histoire n'est qu'un procès de mauvaise intention ; car dans leur position d'étrangers pauvres dans une nation confrontée à une forte poussée xénophobe, quel réfugié n'est-il pas prêt à consentir à des sacrifices -même importants- en échange d'une toute petite "place au soleil" ?

NOTES

(1) L'école arménienne était soumise à une réglementation très stricte. Les enfants ne pouvaient la fréquenter que parallèlement à l'école française ; de plus, l'enseignement dispensé devait se limiter à l'étude de la langue et de l'histoire arméniennes.

(2) Recensements de Nice de 1926, 1931, 1936. Archives départementales des Alpes-Maritimes.

(3) ARMENGAUD (A.), La population française au XX^e siècle. Paris, P.U.F., 1967, coll. Que sais-je, n° 1167, 128 p.

(4) BEAUJEU-GARNIER (3.), La population française. Paris, 1969, Armand Colin, 248 p.

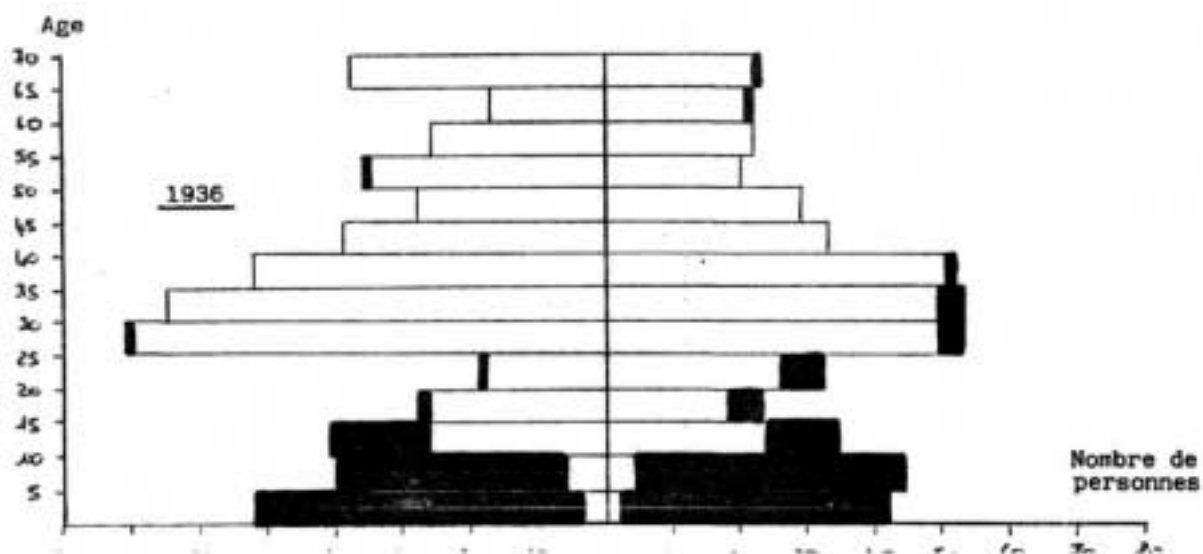
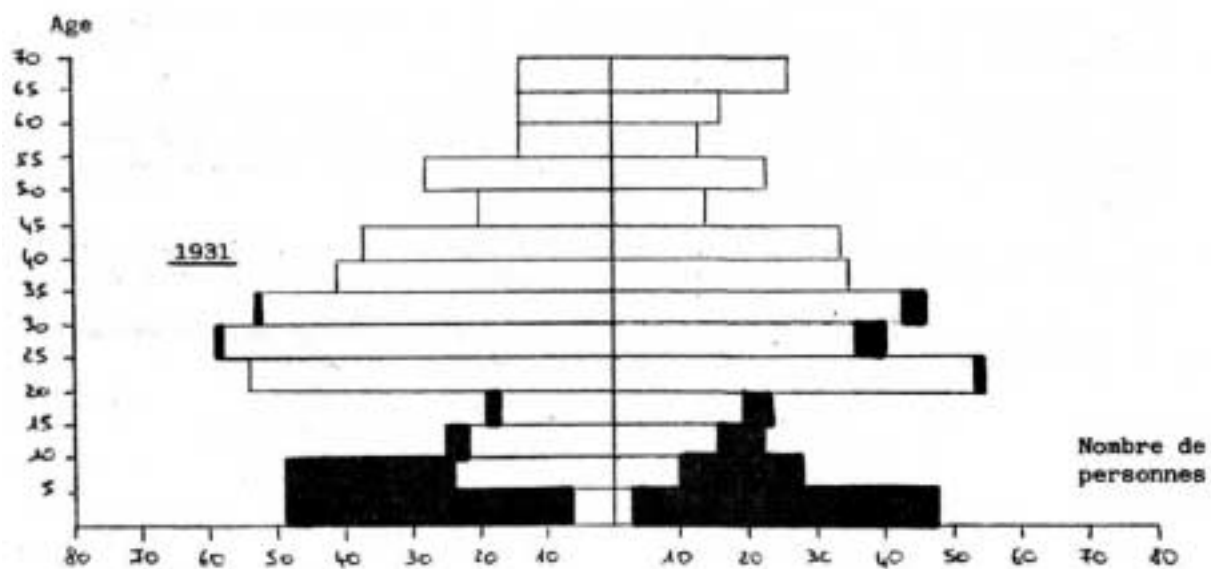
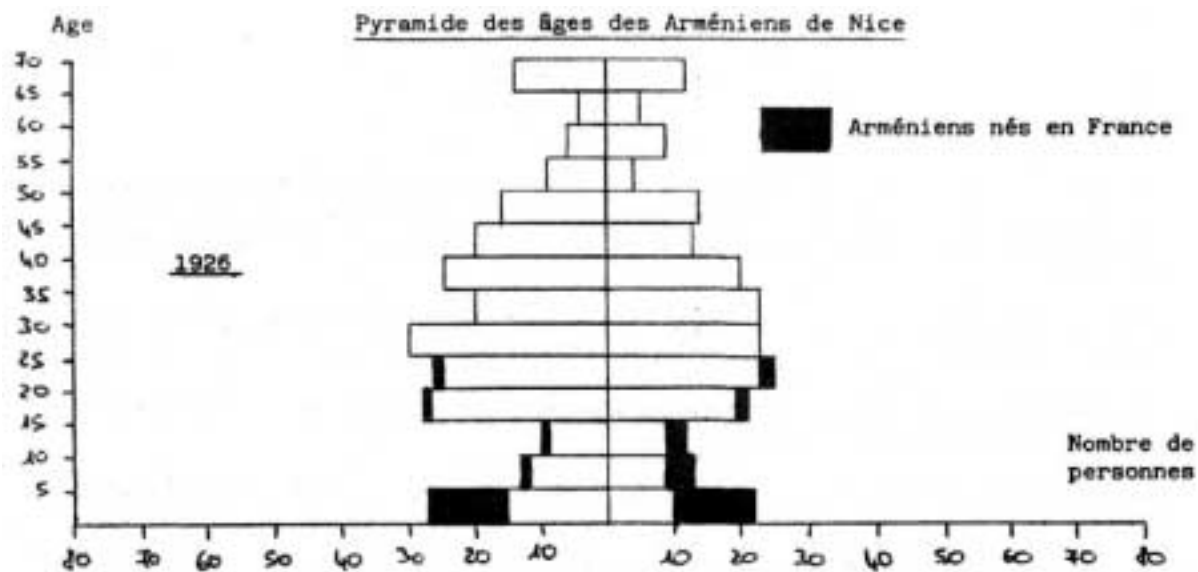
(5) Cf SCHOR (R.), L'opinion française et les étrangers (1919-1939), Paris, 1985, 761 p.

(6) GARAGNON (R.), La colonie arménienne de Valence-sur-Rhône in Revue de géographie alpine. 1956, pp. 523 à 538.

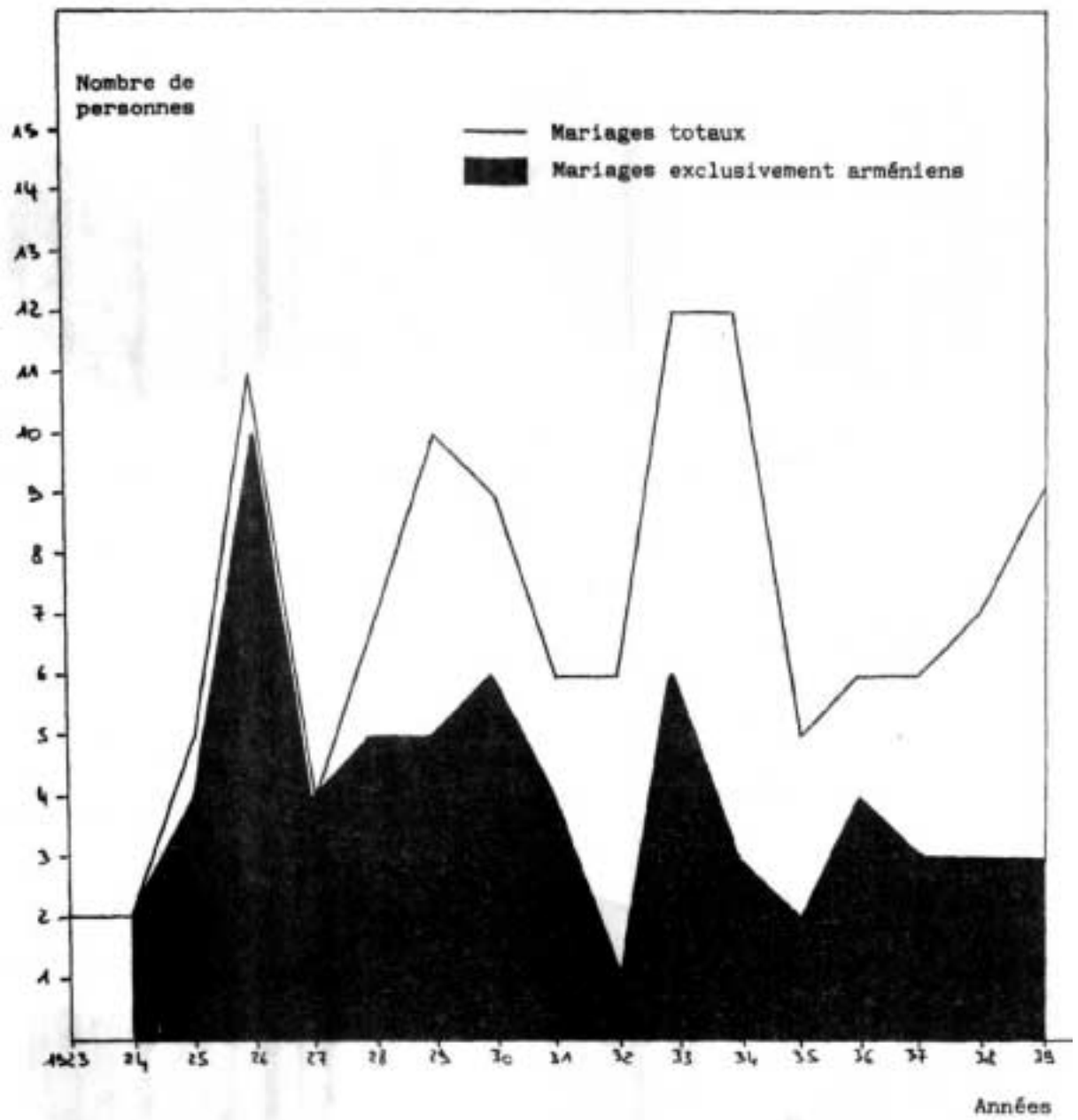
(7) Il s'agit selon toute logique d'artistes sculpteurs en stuc. Serait-ce une spécialité arménienne ? Nul n'a été en mesure de nous renseigner sur cette profession dont nous ne trouvons trace dans aucune étude relative aux Arméniens de la diaspora.

(8) Comme en témoignent 2 lettres officielles, l'une émanant de la Mairie de Nice, et l'autre de l'Office municipal et départemental de la main-d'oeuvre.

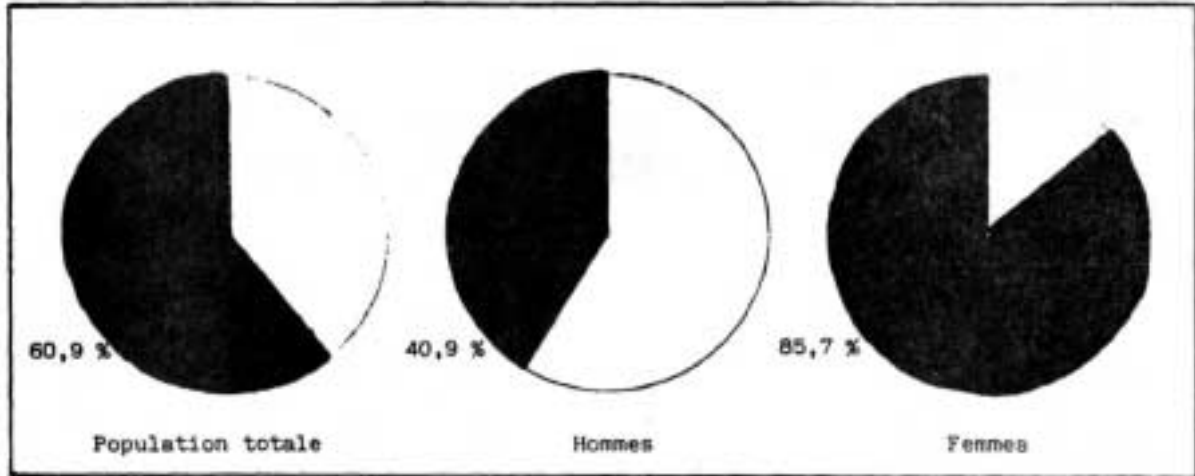
(9) Etude réalisée grâce aux matrices de contribution foncière secteur Bellet-Var de 1927 à 1939. Archives municipales de la ville de Nice.



L'Arménien et le mariage
Le mariage exclusivement arménien

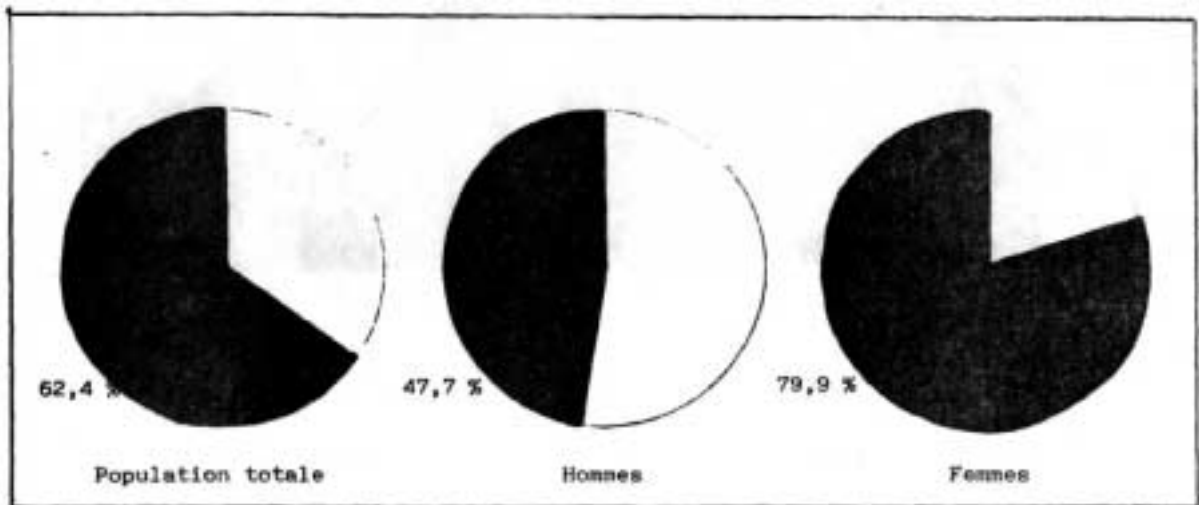


Population active / population passive
d'après les recensements de 1926 et 1936



1926

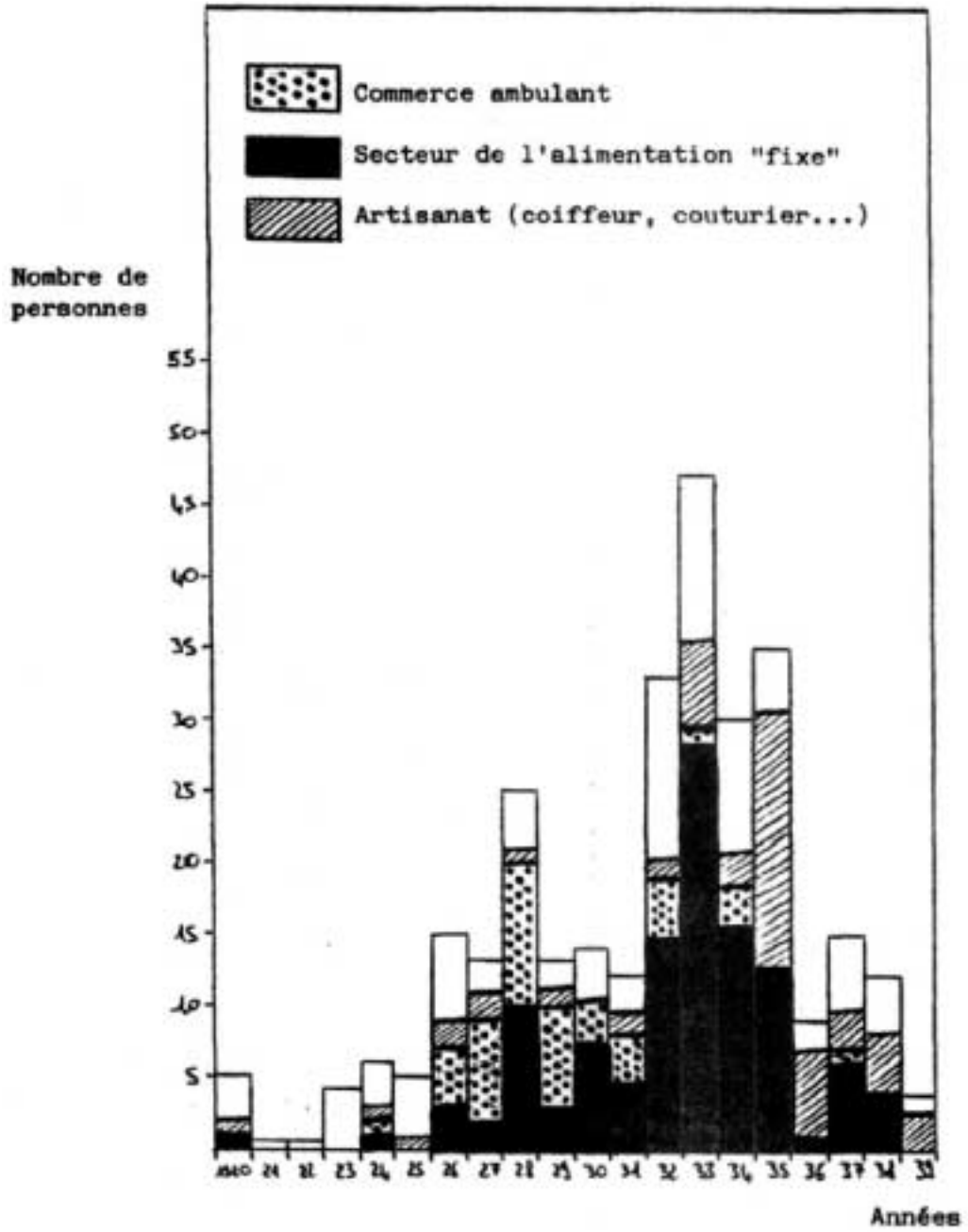
■ Population passive



1936

Les Arméniens de Nice face au commerce

(Secteurs prioritaires
et comparaison avec le secteur de l'artisanat).



**LE POUJADISME FACE A LA
PRESSE DE 1953 A 1958 : LE CAS DE
NICE MATIN ET DU PATRIOTE DE
NICE ET DU SUD-EST**

par Pierre MARTIN

**Résumé d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de M. Schor
et soutenu devant la Faculté des Lettres de Nice**

Le "poujadisme" peut se définir de deux façons. Il désigne d'abord un mouvement politique, l'Union des Commerçants et des Artisans (UDCA ou mouvement Poujade) né d'une révolte fiscale en 1953. C'est ensuite un mot encore très usité dans le vocabulaire politique contemporain, désignant une attitude de refus contre l'évolution socio-économique.

Ce mot s'est formé sur le nom du dirigeant de l'UDCA, Pierre Poujade. L'histoire de ce mouvement peut se résumer en deux dates. Le 22 juillet 1953, dans le Lot, Poujade, le "petit papetier de Saint-Céré", s'oppose à un contrôle fiscal avec succès : l'UDCA naît en octobre. Le 2 janvier 1956 aux élections législatives anticipées par Edgar Faure, les listes poujadistes emportent plus de 2.500.000 voix, 11,6 % des suffrages exprimés, et ce à la surprise générale.

Il était donc intéressant d'étudier le rôle et les positions d'une presse de province face à un mouvement qui revendique hautement ses origines provinciales. Il faut également savoir que la presse de province joue un rôle essentiel dans la formation de l'opinion publique française du temps, où la télévision est embryonnaire, où la presse parisienne pénètre peu la province, où les hommes politiques ne mènent pas plus de campagnes politiques nationales que sous la troisième République. Le troisième centre d'intérêt de cette étude est son aspect comparatif, puisque nous avons dépouillé un quotidien de centre droit, Nice-Matin, et un quotidien communiste, Le Patriote de Nice et du Sud-Est.

Les questions que nous sommes donc en droit de nous poser sont de deux ordres : quel est le rôle de la presse provinciale dans la diffusion de ce mouvement provincial qu'est le poujadisme ? Quelles sont les positions de cette presse face à l'UDCA ?

I - LE POUJADISME DES ORIGINES AUX ELECTIONS DU 2 JANVIER 1956

A - LE ROLE DE LA PRESSE REGIONALE DU SUD-EST DANS LA DIFFUSION DU POUJADISME (JUILLET 1953-3ANVIER 1955)

Comment l'UDCA fait-elle pour sortir de la pénombre où sont en général confinés les groupuscules activités ? La stratégie de l'UDCA est simple : dénoncer à l'opinion publique les contrôles fiscaux dont sont victimes les boutiquiers. A chaque contrôle les poujadistes ferment tous boutique. Les journaux du 29 septembre 1954 nous donnent l'exemple d'un tel mouvement suivi de 80 % (Toulon) à 95 % (Fréjus, Saint-Raphaël) dans le Var.

Cette période est dominée par un fait saillant et paradoxal : le soutien du PCF à l'UDCA. Les titres du Patriote révèlent assez qu'ils n'ont rien à envier aux diatribes poujadistes, stigmatisant les "brimades fiscales" (20 mai 1954), l'"inquisition fiscale" (10 juin et 7 juillet 1954), "l'arbitraire fiscal" (23 et 24 juin 1954), la "superfiscalité" (9, 10, 13 juillet 1954). Les revendications des boutiquiers sont légitimes. En fait Le Patriote tente de récupérer le poujadisme au profit du PCF, comme le reste de la presse communiste.

Nice-Matin est dès l'origine plus réservé. S'il reconnaît que les boutiquiers sont lourdement frappés par le fisc, il ne considère pas l'UDCA comme son porte-parole naturel et choisit donc d'en parler peu.

B - LE CLIVAGE PARIS/PROVINCE, JANVIER-OCTOBRE 1955

Au début de 1955, l'UDCA décide de faire "monter" la province poujadiste à Paris afin de démontrer sa force. Nice-Matin rapporte ainsi à propos de la réunion du 24 janvier 1955 à la Porte de Versailles :

"Dans la foule on distinguait [...] une majorité de braves gens bien de chez nous comme disent volontiers tous les orateurs de la manifestation, bons visages de provinciaux au blouson de cuir élimé, dont l'accent fleure bon le terroir" (25 janvier 1955).

Face à une telle montée en puissance du mouvement, comment réagit la presse provinciale ? Le Patriote poursuit son oeuvre d'éducation politique de l'UDCA. Il met discrètement en garde le mouvement contre toute attaque globale à l'endroit des parlementaires, sans distinguer les communistes, tout comme il montre que la source profonde des maux de la boutique a pour nom : capitalisme. Nice-Matin prend une position critique. Le journal n'admet pas l'agitation qu'entretient le mouvement Poujade et qui est préjudiciable à tous-Quelles sont les manifestations régionales de l'agitation anti-fiscale poujadiste ? Notons d'abord que ce type de mode d'action se situe presque exclusivement pendant les années 1954 à 1955. Il est alors intéressant de remarquer qu'en dépit de succès indéniables à Toulon, Fréjus, Saint-Raphaël, Antibes, Beausoleil, Menton, l'UDCA semble se heurter partout ailleurs au syndicat concurrent, la FACIA, représentant régional de la CGPME de M. Gingembre. En dehors des villes citées supra qui paraissent constituer des "fiefs" poujadistes, l'UDCA a visiblement du mal à mobiliser.

C - LA MUTATION POLITIQUE DE L'UDCA ET SES CONSEQUENCES SUR L'ATTITUDE DE LA PRESSE REGIONALE DU SUD-EST (OCTOBRE 1955-3ANVIER 1956)

A l'annonce des élections législatives anticipées du 2 janvier 1956, les poujadistes décident d'y présenter des listes. Comment la presse provinciale du Sud-Est a-t-elle perçu cette volte-face ?

Nice-Matin prend fermement position contre l'UDCA et ce sur deux plans. Il assimile poujadisme et illégalité, montrant par là aux boutiquiers le danger qu'il y a à revendiquer hors des voies habituelles.

Le Patriote change radicalement de position le 2 octobre 1955 exactement, en publiant en même temps que la presse communiste parisienne un article de Waldeck Rochet intitulé : "Poujade dans la voie de l'aventure". Le membre du bureau politique du PCF insiste sur la dérive du "fasciste" Poujade par rapport à son objectif initial qu'il prend bien soin de distinguer des boutiquiers dont les revendications demeurent légitimes.

En définitive, à la veille des élections du 2 janvier 1956, l'UDCA fait l'unanimité de la presse régionale du Sud-Est contre elle.

II - LES POUJADISTES ET LE "SYSTEME" OU L'IMPOSSIBLE REPUBLIQUE DE LA BOUTIQUE (JANVIER 1956-MAI 1958)

Le 3 janvier 1956 Nice-Matin titre sur dix colonnes : "La France a voté, plus de 80 % des électeurs se sont rendus aux urnes", et au-dessous sur huit colonnes : "le fait dominant du scrutin est la montée poujadiste".

Le poujadisme se révèle alors à l'opinion publique comme un mouvement de masse. Janvier 1956 marque également le début du déclin et la dérive politique de l'UDCA.

A - LES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 2 JANVIER 1956 ; LES TROIS MIDIS

Si à l'échelle nationale les poujadistes groupent 9,2 % des inscrits, les listes UDCA n'emportent que 8,3 % des voix dans Je Var et 7,2 % dans les Alpes-Maritimes. Replacé dans le contexte régional méditerranéen, ce score est surprenant par sa médiocrité. Dans l'ensemble des départements du Midi méditerranéen occidental (Gard, Hérault, Aveyron, Aude, Pyrénées orientales), l'UDCA réunit plus de 13 % des voix (par rapport aux inscrits). Dans l'ensemble des départements du Midi méditerranéen oriental (Bouches-du-Rhône, Basses Alpes, Var, Alpes-Maritimes), elle en groupe à peine plus de 9 %. Au regard du vote poujadiste, il y aurait donc trois types de midis : un Midi méditerranéen occidental, véritable "terre poujadiste", où le vote poujadiste est supérieur à la moyenne nationale (plus de 5 % des voix) ; un Midi méditerranéen oriental où le vote poujadiste est sensiblement le même que la moyenne nationale ; un Midi méditerranéen central, enclave ultra poujadiste bizarre constituée par le Vaucluse et la deuxième circonscription des Bouches-du-Rhône (le département moins Marseille) où l'UDCA fait plus de 18 % des voix. Ce score étonnant n'est en fait que l'expression d'un électorat traditionnellement contre révolutionnaire qui a vu en Poujade un adversaire du régime républicain abhorré.

Ces Midis méditerranéens illustrent par leurs contrastes mêmes l'ambiguïté du poujadisme. Le poujadisme réussit aussi bien sur des terres ancrées traditionnellement à gauche (le Midi languedocien viticole) que sur des terres d'extrême droite (l'UDCA fait 24,6 % des voix à Aix-en-Provence). Mais le vote protestataire n'a qu'un temps et l'ambivalence ne suffit pas à fonder une identité politique.

B - LES POUJADISTES A LA CHAMBRE (JANVIER 1956-JANVIER 1957)

Dès le début de la législature, 11 députés poujadistes sont invalidés par l'Assemblée dans des conditions pour le moins douteuses. Il n'en fallait pas plus pour exacerber l'antiparlementarisme latent des poujadistes qui, notons-le, vise moins le principe et l'institution parlementaire que son mauvais fonctionnement sous la Quatrième République. Toujours est-il que la trentaine de députés restants va être à l'origine d'une agitation au Palais Bourbon au regard de laquelle les récents incidents survenus dans le même hémicycle ne sont qu'enfantillages. Le 16 février 1956 par exemple, Nice Matin titre sur deux colonnes "Bagarre à l'Assemblée", tandis qu'une manchette de quatre colonnes barre la une du Patriote : "Violences sans précédent hier à l'Assemblée. Les poujadistes se lancent à l'assaut de la tribune pour empêcher un vote". Nice Matin précise que ces violences étaient plus que verbales : "de sérieux coups de poings" ont été échangés dans les travées et "les saignements de nez [étaient] à l'honneur".

Le poujadisme, précisons-le ici, n'est pas un fascisme quand bien même il le laisserait supposer. Il n'a aucunement le culte de l'Etat, son nationalisme est un nationalisme de repli et non d'expansion (Poujade refusa que le groupe Union et Fraternité Française soutînt Guy Mollet lors de l'expédition de Suez). Quand bien même le poujadisme pourrait s'y apparenter, par son caractère antisémite par exemple, il ne faut pas se laisser abuser par son côté "fort en gueule". La "tentation activiste" dont a parlé certain historien existe, mais elle n'est durablement le fait que d'une minorité : un scrupule légaliste retient la majorité des poujadistes.

D - DECLIN ET DERIVE POLITIQUE DU POUJADISME

Janvier 1957 constitue un singulier anniversaire pour Pierre Poujade. Il s'est présenté à l'impromptu au deuxième tour de l'élection partielle du premier secteur de la Seine à Paris, rassemblant plus de 500 000 électeurs. Il ne retrouve ni le nombre de voix ni le pourcentage recueilli un an plus tôt par le candidat poujadiste d'alors, M. Le Pen. Poujade le reconnut lui-même en avril 1958 : "Je me suis retrouvé en caleçon après avoir pris une magistrale ratatouille".

Pourquoi un tel déclin ? Les contradictions et les dissensions de l'UDCA ont beaucoup joué. Il y a eu des frictions entre le parti UDCA et son groupe parlementaire UFF. A ce fait se sont surimposés des conflits de personnes : M. Poujade n'étant pas député, de jeunes élus purent se révéler rapidement comme MM. Le Pen et Demarquet qui quittèrent l'UDCA au début de 1957.

Face à un tel déclin, Poujade a tenté de réagir dès 1957. Au plan idéologique, l'UDCA exacerbe son nationalisme et fait de la défense de l'Empire un de ses thèmes de combat. Poujade tente aussi d'unir la boutique autour de lui en se rapprochant de l'ennemi de toujours, la CGPME. De plus, à la fin du mois d'août 1957, Poujade est discrètement reçu par... le Général de Gaulle. Les journaux sont étonnamment discrets quant à cette rencontre. Ce que se sont dits les deux hommes, nous n'en saurons probablement jamais rien. De Gaulle paraît bien avoir fait de vagues promesses que Poujade a prises très au sérieux. Désormais, Poujade se berce d'illusions quant à son avenir politique et impose un nouveau thème à l'UDCA : l'appel à l'homme providentiel. Nice-Matin nous rapporte ainsi que les banderoles du congrès de l'UDCA à Strasbourg en novembre 1957 annonçaient : "En avant pour la cinquième République".

Mais aux élections cantonales du 20 avril 1958, dans le premier canton de Nice -le seul où l'UDCA présentait un candidat- M. Giraud n'obtient que 3,74 % des suffrages. Et aux élections législatives générales de novembre 1958, le mouvement Poujade est balayé : le total des voix d'extrême-droite n'atteint pas 700 000. Pourtant, aux élections consulaires de Nice et des Alpes-Maritimes du 5 décembre 1957, l'UDCA réunit 35 % des voix, 10 points de plus qu'aux élections de 1955. Pour le canton de Nice, les poujadistes atteignent même plus de 44 % des voix. Certes, il ne s'agit que d'élections socioprofessionnelles où le taux d'abstention est toujours très élevé. Certes, la composition du corps électoral ne peut qu'être favorable à l'UDCA. Mais tout de même, dans une région où la FACIA (CGPME) était si bien implantée et avait généré la mobilisation poujadiste en 1953-1955, ce fait est étonnant. Il incite en tout cas à nuancer le schéma général d'une déroute poujadiste.

Commentant les résultats des élections du 2 janvier 1956, le Général de Gaulle aurait confié en privé : "Autrefois les épiciers votaient pour les notaires, aujourd'hui les notaires votent pour les épiciers". De fait, la percée poujadiste a surpris tout le monde... y compris probablement les poujadistes eux-mêmes. Au-delà des ambiguïtés que recouvre ce vote poujadiste, vote d'humeur, de contestation, il est possible de déterminer deux grands types d'électeurs poujadistes. Il existe un poujadisme d'extrême droite sensible à l'association des thèmes antiparlementaire et nationaliste, et un poujadisme que l'on peut qualifier d'"économique" cristallisant les mécontentements de toutes sortes. Au plan géographique, les zones de force du poujadisme se situent au sud d'une ligne le Havre Genève, délimitant une province du retard et recouvrant parfois de vieilles terres radicales.

Si les poujadistes ont trouvé une tribune à l'Assemblée, ils n'y ont pas acquis une crédibilité politique. La meilleure preuve est que la boutique elle-même ne leur fait pas massivement confiance en 1958. La période 1956-1958 est celle de la décrue poujadiste et s'oppose donc à celle des années 1953-1956. Cette décrue, Poujade ne parvient pas à l'enrayer. Le thème impérial que

Poujade exacerbe à partir de 1956 ne lui est pas exclusif, et la stratégie de recentrage sur la boutique, terreau social du poujadisme, ne contredit pas l'évolution amorcée.

Mais la conclusion la plus intéressante est peut-être que la province, telle qu'elle apparaît dans sa presse, ne se reconnaît pas dans un mouvement provincial.

MIDI MEDITERRANEEN OCCIDENTAL			MIDI MEDITERRANEEN ORIENTAL		
	Voix	%		Voix	%
		(a)			(a)
Gard	44 458	17,8	Vaucluse(2)	37 279	22,4
Hérault	52 067	17,9	B.d.Rhône(3)		
			. 1 ^e circonscription	39 709	9,3
Aveyron	36 854	8,7	. 2 ^e circonscription	30 957	15,6
			. Moyenne		11,3
Aude	24 341	14,1	Basses-Alpes	6 387	11,4
Pyrénées orientales	12 000	8,1	Var	21 014	8,3
			Alpes-Maritimes	22 725	7,2
Moyenne pour les 5 départements		13,22	Moyenne pour les 5 départements		12,12
Moyenne sans Aveyron		14,47	Moyenne sans Basses-Alpes		12,3
			Moyenne sans Vaucluse (2)		9,05
MOYENNE NATIONALE			9,2 % des inscrits		

(a) Pourcentages par rapport aux inscrits.

Source : Stanley HOFFMANN, op. cit.

(2) Il peut apparaître anormal de mettre le Vaucluse de côté. Il constitue pourtant un cas bien particulier, car il s'agit d'une vieille terre "blanche".

(3) La première circonscription : Marseille moins un canton. La deuxième circonscription : le reste du département.

Les ADHERENTS à l'UDCA dans les MIDIS MEDITERRANEENS <I>

. NOMBRE TOTAL D'ADHERENTS			. NOMBRE TOTAL D'ADHERENTS		
pour 79 départements (in-			pour 75 départements :		
cluant les départements					
d'Alger (823), d'Oran					
(356), de Constantine					
(466), et de la Martini-					
que (29) :					
354 486			352 812		
NOMBRE D'ADHERENTS par			NOMBRE D'ADHERENTS par		
département dans le MIDI			département dans le MIDI		
MEDITERRANEEN OCCIDENTAL			MEDITERRANEEN ORIENTAL		
	(a)	(b)		(a)	(b)
Gard	8337	1 pour 48 h	Vaucluse	7027	1 pour 38 h
		(habitants)			(habitants)
Hérault	10574	1 pour 45	B.d.Rhône	12029	1 pour 87
Aveyron	8305	1 pour 35	B.Alpes	2218	1 pour 38
Aude	4208	1 pour 64	Var	4831	1 pour 85
Pyrénées	2469	1 pour 93	Alpes-	2553	1 pour 201
orientales			Maritimes		
TOTAL ADHERENTS	33 893		TOTAL ADHERENTS	28 658	
POPULATION	1 657 000 (1954)		POPULATION	2 329 000 (1954)	
TOTALE DES DEPARTEMENTS			TOTALE DES DEPARTEMENTS		
PROPORTION ADHERENTS			PROPORTION ADHERENTS		
1 adhérent pour 49 habitants			1 adhérent pour 81 habitants		

(a) Nombre d'adhérents

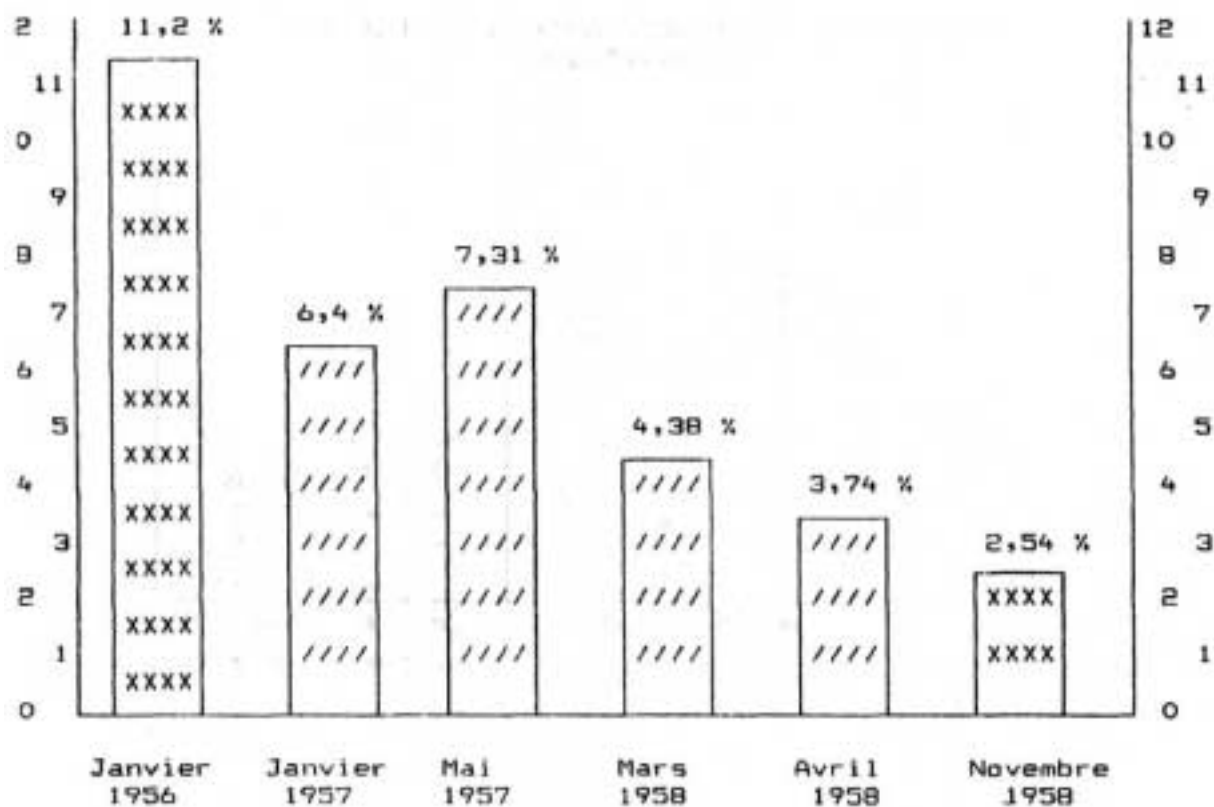
(b) Proportion d'adhérents par rapport à la population.

Chiffres tirés de Henri BONNEAUD : L'aventure Pujade

. Ils sont "sujets à caution puisque BONNEAUD est un ancien lieutenant de Pou jade. Mais ce sont les seuls dont nous disposons. S. HOFFMANN les reprend d'ailleurs dans son livre (op. cit.) à l'annexe 10.

LE DECLIN ELECTORAL POUJADISTE

(Janvier 1956 - Mai 1958)



Janvier 1956 : élections législatives générales du 2.01.56

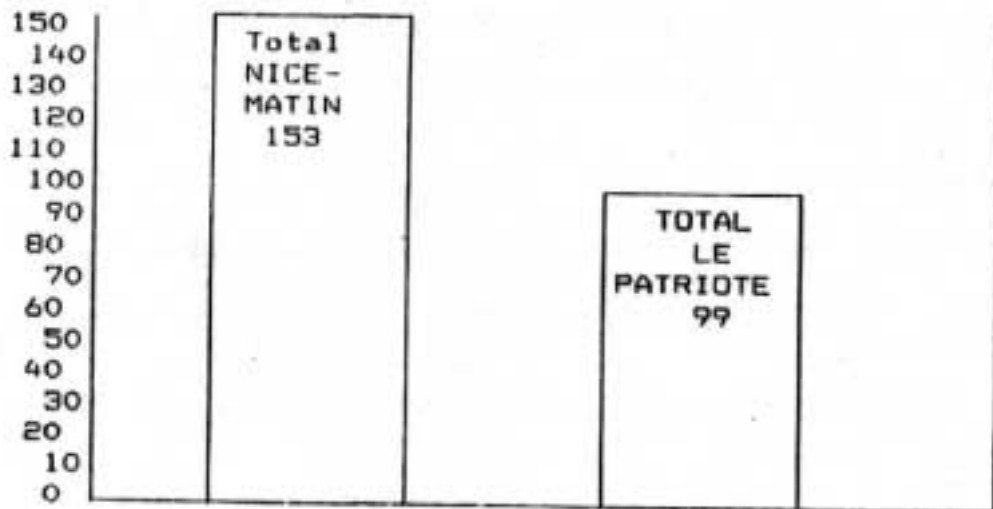
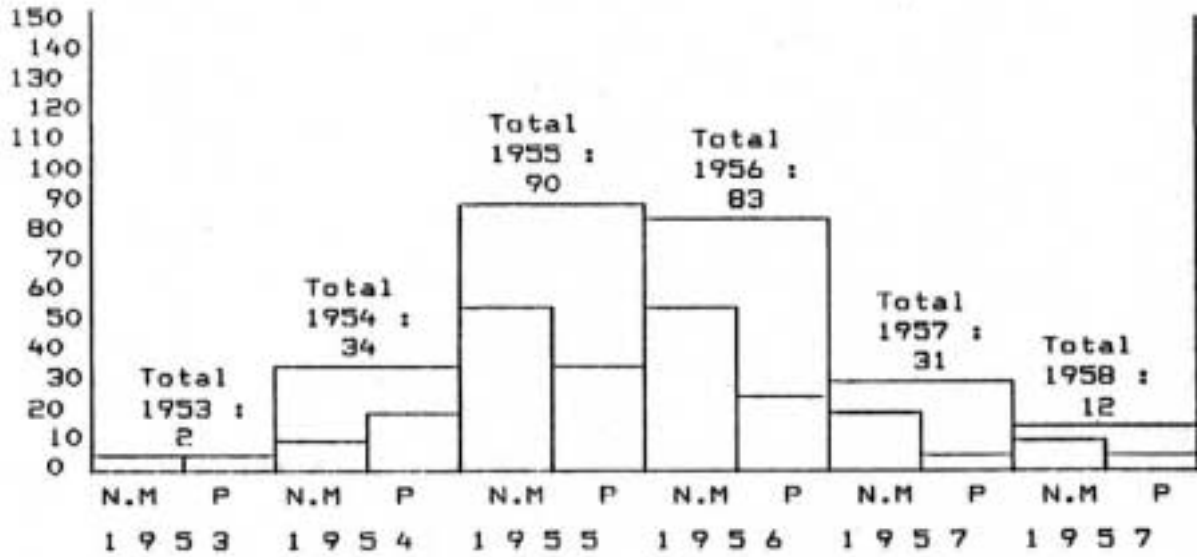
Janvier 1957 : élection législative partielle du 1er secteur de la Seine le 27.01.57

Mai 1957 : élection législative partielle du Rhône le 19.05.57 Mars 1958 : élection législative partielle du 23.03.58 à Lille

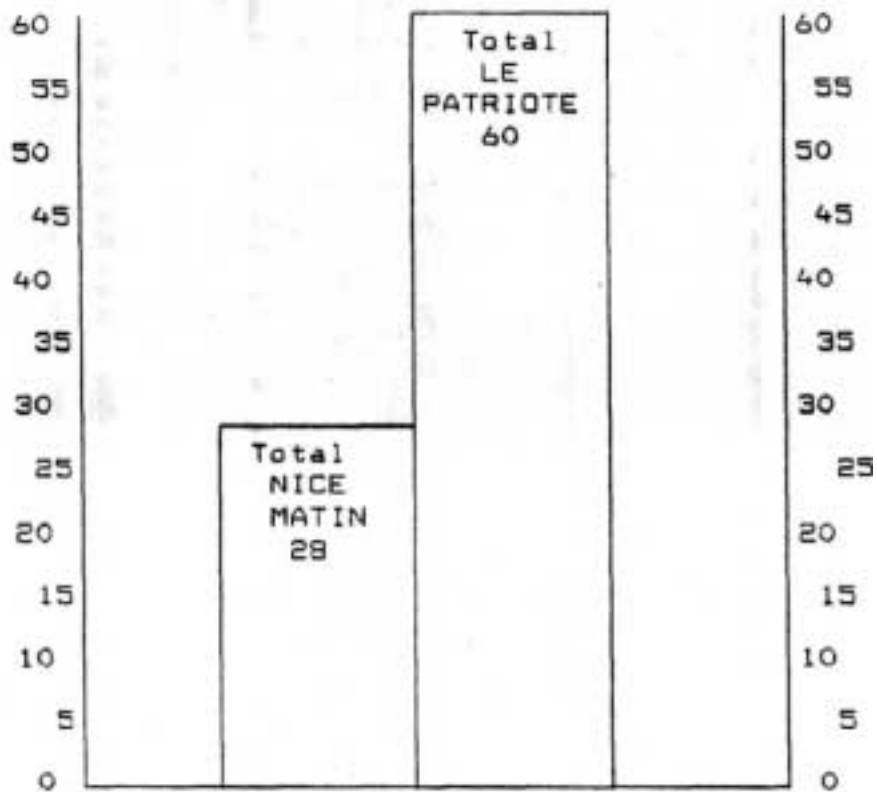
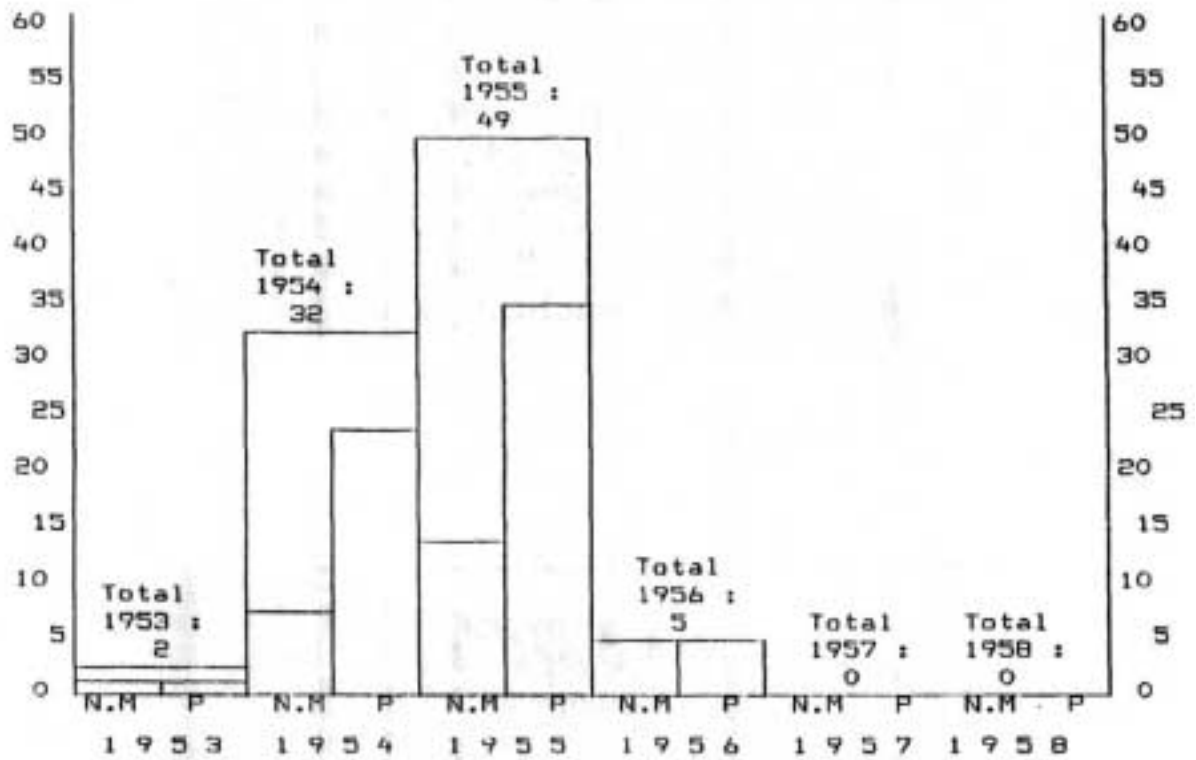
Avril 1958 : 1er tour des élections cantonales (1er canton de Nice) le 20.04.58

Novembre 1958 s élections législatives générales du 23.01.58

**STATISTIQUES : NOMBRE D'ARTICLES CONSACRES
AU POUJADISME**



**STATISTIQUES : NOMBRE D'INCIDENTS SURVENUS LORS DE
OU CONSECUTIVEMENT A UN CONTROLE FISCAL**





La "Une" de Nice-Matin, 3 Janvier 1956.



La "une" du Patriote, 3 Janvier 1956.



Édition spéciale du Patriote mentionnant le journal de Pierre Poujade Fraternité Française, parue le 17 Avril 1956. Elle caricature du député poujadiste LE PEN en le plaçant dans les pages des croix-rouges communistes.

SOPHIA-ANTIPOLIS : UN NOUVEAU SOUFFLE

par Robert FOUICH

Chef de service administratif des Préfectures (honoraire)

Dans un communiqué commun publié le 8 janvier 1988, le Conseil général des Alpes-Maritimes et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont fait connaître leur décision "de conjuguer leurs efforts au profit de l'intérêt général du Département en s'associant dans la Société d'économie mixte "Sophia-Antipolis-Développement".

Ce texte met fin à une polémique publique (1) entre l'Assemblée départementale et l'Etablissement consulaire, polémique elle-même précédée d'une longue période d'interprétations divergentes, de malaises et d'incertitudes -non certes quant aux objectifs mais sur les moyens à mettre en oeuvre pour y parvenir.

Que faut-il penser de cette déclaration ? Peut-on trouver dans l'histoire de Sophia certains éclaircissements ?

Relisons "Sophia-Antipolis. A la conquête de l'an 2000". Je l'ai publié (2) il y a un peu plus de deux ans, après une période de recherches et de gestation presque aussi longue. Selon Jean-Claude Verots (3), c'est un authentique ouvrage de référence. J'ai montré combien la création de Sophia-Antipolis s'inscrivait dans la longue évolution volontariste de l'économie azurée, me suis efforcé de recenser les nombreux artisans de l'opération en leur attribuant leur juste part de mérites, ai tenu à entrer dans les détails au risque de lasser. Mon souci d'objectivité et d'indépendance m'a conduit à renoncer à tout parrainage (4). Ne recherchant pas le succès commercial, j'ai tenu à respecter l'obligation de réserve qui s'impose, dans l'intérêt général, à tout ressortissant de la Fonction publique. J'ai discrètement suggéré certaines solutions qui me paraissaient opportunes pour donner à l'opération un nouveau souffle. Essayons de rechercher dans ce passé les prémices des évolutions actuelles et de vérifier si elles vont dans le bon sens.

L'idée d'un centre de recherche en dehors de Paris revient à Pierre Laffitte, alors sous-directeur de l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris. Appelé à fréquenter chercheurs et industriels, aménageurs publics et privés, ayant à effectuer de nombreux voyages, il avait pu s'inspirer de concepts précurseurs et d'expériences étrangères. Il préconisa, dès 1960, la décentralisation de centres de recherches en Essonne, sur la Loire ou dans le Gâtinais..."pas très loin d'Orly" (5).

Pierre Laffitte est originaire des Alpes-Maritimes. Son beau-père, le sénateur Emile Hugues, conseiller général, maire de Vence, avait été ministre. Avec le préfet Pierre Jean Moatti et le président du Conseil général, Francis Palméro, ils firent reconnaître la vocation des Alpes-Maritimes à l'accueil des centres de recherches (6).

En 1968 et 1969, Pierre Laffitte sut exploiter le désir de Jérôme Monod de décentraliser les grandes écoles. A la faveur d'une décision partielle concernant quelques laboratoires de l'Ecole des Mines, il obtint le soutien de Francis Palméro et du nouveau Préfet, René-Georges Thomas (7).

Compte tenu des perspectives commerciales du petit centre d'accueil ainsi créé pour la recherche et la haute technologie et de la forte pression exercée par les autorités départementales, la Datar approuva, en -avril 1972, le principe de la création, dans les Alpes-Maritimes, d'un Parc d'Activités scientifiques, industrielles et tertiaires de haut niveau et de portée internationale.

De ce premier passage d'un aménagement privé, pour l'essentiel, et limité à 45 puis 120 hectares, à une opération publique beaucoup plus ambitieuse de 2300 ha, devaient résulter d'innombrables difficultés -non encore entièrement aplanies- entre l'Association Sophia-Antipolis et

le Symival, aménageur de l'ensemble du Parc, sans lequel la zone initiale n'aurait pu être équipée (8).

Il n'est jamais facile de passer de l'idée aux projets, des schémas d'aménagement aux réalisations concrètes...

En octobre 1970, l'Association Sophia-Antipolis avait confié au Groupement d'Intérêt Economique Savalor la construction de sa "Cité internationale de la Science et de la Technologie". Mais, pas plus que la dite association, Savalor ne pouvait beaucoup sans les communes, le département des Alpes-Maritimes et les établissements consulaires. Ceux-ci durent, eux-mêmes, unir leurs efforts et créer, en août 1972, un Syndicat mixte chargé de l'aménagement du Plateau de Valbonne, le Symival.

Symival était alors essentiellement une assemblée politique, sans état major ni services. Il fallait le rendre opérationnel. Comme structure relais, l'Amiral Duval, représentant de la Datar, et le préfet Pierre Lambertin préconisèrent une société d'économie mixte ou une concession à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Les SEM, considérées comme des émanations parisiennes, n'étaient alors pas en faveur dans les Alpes-Maritimes. Le recours à la Chambre de Commerce fut accepté. On considéra qu'un établissement consulaire était tout indiqué pour les contacts avec les entreprises et la commercialisation des terrains aménagés. On supposa qu'il pouvait constituer un outil administratif et comptable souple, moins formaliste, plus rapide qu'une régie directe étroitement soumise à des tutelles inévitablement tatillonnes.

Mais la concession pouvant dépasser les possibilités financières de la Chambre, on se rabattit sur une délégation de maîtrise d'ouvrage. La convention passée entre Symival et la Chambre de Commerce fut une sorte de compromis entre la concession et la régie. Elle fit rapidement l'objet d'interprétations divergentes auxquelles on ne prêta pas une suffisante attention car on avait déjà beaucoup perdu de temps et qu'il fallait désormais se hâter. Le Préfet mit à la disposition du Symival un directeur qui demeura son conseiller.

Aussi bien à Paris -où l'on estimait que l'intervention de l'Etat devait être limitée en volume et dans le temps- qu'à Nice -où le président Palméro et le Conseil général s'étaient ralliés sans enthousiasme au recours à la Chambre de Commerce- on considérait que la structure administrative, commerciale, technique et financière mise en place ne constituait qu'une structure temporaire appelée à être modifiée à terme.

Souvent contestée en raison de sa complexité et des pertes d'énergie qu'elle générait, cette structure provisoire dura 13 ans en raison des succès croissants remportés, de la qualité des communes qui la servirent, de leur tendance à surestimer leur action propre et à tenir pour négligeable celles d'autrui, enfin au conservatisme d'un vieux pays qui redoute tout changement.

Francis Palméro l'avait proclamé un jour: "dans l'administration comme dans la vie, la création se fait toujours dans la douleur...". Mais la douleur est vite oubliée lorsque après la délivrance, l'existence reprend un cours normal.

En quoi a constitué l'heureux événement qui fait le sujet de cet article ? Il va dans le sens d'une unité de direction et d'une meilleure coordination des principaux partenaires, tous indispensables à l'opération : Conseil général, communes, Chambre de Commerce et d'Industrie.

Un Directeur général coiffe désormais les services opérationnels de deux organismes intéressant à la fois les secteurs économique, politique, administratif et financier : la Délégation Sophia-Antipolis de la CCI et la Direction du Symival émanation du département, des communes directement concernées et des chambres consulaires.

La Société d'Economie mixte qui succédera à la Délégation permettra une simplification des procédures en matière d'aménagement, de développement de la commercialisation, de promotion, de financement et de gestion de Sophia-Antipolis.

En définitive, on peut constater que l'évolution des structures était prévisible et qu'elle se poursuivra. Elle résulte des résultats obtenus sur le terrain. Elle est indispensable à de nouveaux progrès dans les rapports entre aménageurs, communes, entreprises, animateurs scientifiques et culturels, associations, résidents, actifs et usagers.

L'aménagement du Plateau de Valbonne, du Parc International d'Activités de Sophia-Antipolis, de "la Technopole du Soleil" était une aventure pleine de risques. Son objectif était double : matérialiste et humaniste. Il devait concilier nécessités économiques et qualité de la vie. Son succès est aujourd'hui certain. Il est, il sera affermi et développé.

NOTES

- (1) Nice-Matin, 31 mars, 12 et 15 décembre 1987. La Croix, 3 janvier 1988.
- (2) Editions Ciais, U rue Estienne d'Orves à Nice.
- (3) Nice-Matin, 3 novembre 1985.
- (4) J'avais songé à solliciter une préface d'un ancien délégué à l'Aménagement du Territoire, d'un ancien président de la Mission interministérielle Valbonne ou d'un ancien Préfet, de Pierre Laffitte lui-même ou du Président du Symival. (5) Le Monde, 1er octobre 1960.
- (6) En septembre 1963, par M. Olivier Guichard, délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale.
- (7) Débat à l'Assemblée nationale sur la recherche scientifique, création d'une organisation d'Etudes et d'Aménagement et d'un Bureau d'industrialisation des Alpes-Maritimes (DEAM et BIAM), création de l'Association Sophia-Antipolis puis d'une zone d'Aménagement différé et d'une zone d'Aménagement concerté (ZAD et ZAC), garanties financières du Conseil général.
- (8) Il serait à tout le moins souhaitable que soit évaluée la place réellement occupée par le Symival au sein de la Fondation.

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Michel GOURDON (ouvrage publié sous la direction de), *Mouans et Sartoux Histoire de deux communautés*. Publication du Centre Régional de Documentation Occitane (C.A.C.O.), Mouans-Sartoux, 1987, 1 vol., 401 p. ill. Préface de Michel Derlange.

Unis en une seule commune depuis le décret du 23 mars 1858, Mouans et Sartoux formaient antérieurement deux entités distinctes. A vrai dire, alors que Mouans constituait une communauté de type ordinaire, Sartoux apparaissait comme un terroir où des propriétaires des localités voisines possédaient des biens.

L'ouvrage collectif qui nous est présenté réunit, sous la direction de Michel Gourdon, des chercheurs spécialisés dans l'étude d'époques différentes et qui apportent les résultats de leurs enquêtes conduites avec autant de conscience que de compétence. Adressons d'abord un souvenir ému à la mémoire de Joseph-Antoine Durbec, médiéviste averti, connaisseur éclairé de notre histoire régionale, auquel le livre est dédié et qui avait rédigé avec Jean-Claude Poteur la première partie allant des origines au début du XVII^e siècle. La seconde partie, oeuvre de Michel Gourdon, analyse la vie communale, économique et quotidienne sous l'Ancien Régime. Dans un troisième chapitre, Claude Marro nous conduit de la Révolution à la veille de la première guerre mondiale. Pour conclure, trois exposés très pertinents dus respectivement à Michel Gourdon, Christian Gabert et Marie-Louise Gourdon concernant la démographie, l'histoire des familles et les noms de lieux. Une illustration bien choisie complète heureusement le texte.

Des vestiges archéologiques signalent l'existence sur le territoire de Mouans à l'époque romaine d'une importante **villa**. Les premiers textes qui nous soient parvenus (XI^e siècle) parlent d'un village ou **viculus** du nom de Morsan et concernent des donations de moulins à l'abbaye de Lérins ; dès le XII^e siècle le **viculus** devient **castrum**, ce qui indique l'existence d'un château autour duquel s'est groupé une population. Ce **castrum** est donné en août 1166 à l'évêque d'Antibes par le comte de Provence Raimond Bérenger III. Lors du partage des biens entre l'évêque et ses chanoines, en 1242, Mouans fait partie de la mense capitulaire, et c'est ainsi qu'au XIV^e siècle Raimbaud de Grasse reçoit Mouans tenu par lui en fief du chapitre qui demeure le seigneur éminent.

En 1351, Mouans est atteint par la peste et perd la totalité de sa population. Cette situation catastrophique durera plus de cent ans, et c'est seulement en 1496 que Pierre de Grasse repeuplera Mouans en y appelant une soixantaine de familles originaires de la rivière de Gênes qui s'installent sur un nouvel emplacement ; l'acte d'habitation repris et confirmé par la suite, accorde aux nouveaux venus des concessions de terre à titre perpétuel (emphytéoses) suivant l'usage alors habituel. Les conflits ne manqueront pas plus tard entre le seigneur et les habitants, même si un compromis conclu en 1566 reconnaît à la communauté de nombreux droits ; l'obligation de payer au seigneur une pension annuelle de 800 écus pèse lourdement sur la population et maintient une situation de pauvreté générale.

Les évènements de guerre, notamment en 1592 l'invasion de la Provence par le duc de Savoie accompagnée du démantèlement du château de Mouans, ne peuvent qu'augmenter ce marasme. Le réaffouagement de 1609 révèle que la communauté est très lourdement endettée et enregistre une baisse de la population dans l'espace d'une soixantaine d'années.

A l'est de Mouans, sur les pentes du lieu aujourd'hui nommé Castellaras, Sartoux possède aussi des traces d'une présence romaine, notamment une belle inscription funéraire conservée au Musée d'Antibes. Des seigneurs, de la famille de Rodoard

d'Antibes, y apparaissent au XI^e siècle : vers 1030 un manse sis au terroir de l'**oppidum** de Sartoux est donné à l'abbaye de Lérins. Dans la seconde moitié du XII^e siècle, l'évêque d'Antibes s'introduit parmi les coseigneurs ; en 1199 il donne une terre aux moines de l'Ordre de Chalais établis à Prads, donation qui est à l'origine du monastère de Valbonne. A la fin du XIII^e siècle, le comté de Provence exerce à Sartoux le **majus dominium** et plusieurs coseigneurs, parmi lesquels l'évêque de Grasse et l'abbé de Valbonne se partagent le territoire. Comme à Mouans la peste dépeuple le pays qui devient lieu inhabité en 1351. A partir de la fin du XV^e siècle, des terres sont données en emphytéose à des habitants de Mouans qui vient lui-même d'être repeuplé et on constate dans le courant du XVI^e siècle une reprise de la culture et de l'élevage due à des travailleurs de Mouans et de Valbonne.

Cette dernière localité doit son existence à la venue en 1199 des moines de Prads établis dans les limites de la seigneurie de Sartoux, au lieu-dit **Gourg Neuf** qui sera rebaptisé **Vallis Bonna**. Les religieux étendent leur domaine en devenant coseigneurs de Sartoux et en acquérant des terres à Clausonne et à Villabruc.

Dès la fin du XIII^e siècle le monastère chalaisien est en pleine décadence. Après un essai d'union à l'abbaye bénédictine de Saint-André d'Avignon, Valbonne est attribuée par le pape, en 1346, à l'abbaye de Lérins et agrégée à l'office d'ouvrier du monastère. C'est ainsi qu'en 1519 le prieur ouvrier délivre un acte d'habitation dont bénéficièrent cent personnes tenues de construire un village suivant un plan rigoureusement fixé en damier avec voies se coupant en angle droit. Cet acte marque la fondation du vieux village de Valbonne dont la disposition s'est maintenue à travers le temps. Le plan se retrouve à Mouans, Vallauris et quelques autres lieux.

Les deux communautés de Mouans et de Sartoux étaient administrées par des officiers municipaux (consuls, auditeurs-regardateurs, estimateurs) et par un conseil qui, à l'origine, comprenait tous les chefs de famille, puis se limita à un nombre plus restreint déterminé d'après des bases fiscales ; les officiers municipaux, en charge pour un an, se renouvelaient par cooptation, moyennant approbation du conseil.

Les recettes communales étaient obtenues au moyen des fermes par adjudication portant sur la boulangerie, la mangonerie ou épicerie, la boucherie, les herbages (pâturage), les moulins à farine et à huile, le sciage du bois, le four à chaux. En fait, toute l'activité commerciale et industrielle était aux mains des adjudicataires qui fournissaient ses ressources à la communauté, ressources nettement insuffisantes puisque les communautés devaient s'endetter lourdement pour le plus grand malheur de la population.

Il fallait, en effet, payer les impôts royaux et seigneuriaux (dont le recouvrement était lui aussi affermé), exécuter les travaux (entretien des chemins, des moulins, de la fontaine, de l'église...) et payer les gages bien modestes des agents communaux (valet de ville ou crieur public, enterre-morts au nombre de deux, sage femme, fontainier, trésorier).

Les seigneurs avaient droit de haute justice pouvant aller jusqu'à la peine capitale. Parmi les "faits divers" susceptibles de retenir l'attention on relève la plainte émanant du baron de Villeneuve-Mouans attaqué au terroir de Sartoux par un groupe composé de Mirabeau, le futur tribun, sa soeur, la marquise de Cabris, l'amant de celle-ci, M. de Jausserandy-Briançon, seigneur de Verdache et la propre belle-soeur du plaignant Mme de la Tour-Roumoules ; Mirabeau rossa d'importance M. de Villeneuve-Mouans. L'affaire se situe en 1774 et la société grassoise se trouvait alors divisée en deux partis ennemis à la suite de l'affichage

et de la distribution d'un pamphlet rimé diffamatoire intitulé Vers en l'honneur des dames de Grasse. Le baron de Mouans avait tenu des propos jugés injurieux pour Mme de Cabris et Mirabeau, en visite à Sartoux, vengeait l'honneur de sa soeur. L'affaire se régla par une lettre de cachet qui valut à Mirabeau un séjour au château d'If au large de Marseille (1).

L'Ancien Régime n'a connu la prospérité ni à Mouans, ni à Sartoux. Cet état de médiocrité est augmenté dans les années où sévit la peste (épidémies de 1630, 1649-50, 1664, 1720) ou bien encore lorsque la guerre entraîne le passage des troupes (guerres de succession d'Espagne en 1707 et de succession d'Autriche en 1746).

La Révolution ne semble pas avoir beaucoup changé les mentalités. Ce sont toujours les mêmes difficultés matérielles. Le blé manque, le vin se vend mal, la mortalité des oliviers diminue la production d'huile.

Au XIX^e siècle les deux communautés poursuivent une vie de repliement sur soi-même. En 1858 elles sont réunies en une seule commune.

Il faut attendre la fin du siècle pour voir Mouans-Sartoux s'ouvrir au monde extérieur avec le développement des communications et de l'école et surtout le lancement de l'horticulture (jasmin, rose de mai, tubéreuse, géranium, etc.) qui attira une main-d'oeuvre étrangère nombreuse.

Alors que, de 1866 à 1896, plusieurs familles anciennes avaient abandonné le village, au point qu'on enregistrait une chute de population de 20 %, de nouveaux habitants furent attirés par la culture des plantes à parfum ; c'étaient pour la plupart des Italiens parfaitement intégrés à la vie locale ; par leur travail ces nouveaux venus amélioraient rapidement leur situation initiale de journaliers. Ainsi la population de la commune qui était de 966 âmes en 1866 atteignait 1331 en 1926.

Le livre dont nous venons de résumer les principaux chapitres apporte une vue complète sur la vie du village. On y trouve un relevé des familles avec l'indication de leur évolution et des données les concernant ; les noms de lieux sont eux aussi catalogués et expliqués de manière magistrale. On ne peut que recommander la lecture de ce bel ouvrage et souhaiter qu'il soit le modèle et le point de départ d'autres travaux apportant les mêmes lumières sur les communautés de nos campagnes. En patronnant de telles publications, le Centre régional de documentation occitane accomplit une oeuvre remarquable qui lui donne droit à la reconnaissance des historiens.

Ernest HILDESHEIMER

(1) DAUPHIN MEUNIER, *Louise de Mirabeau, marquise de Cabris, 1752-1807*, Paris, 1914, p. 87-90

GHIRALDI (Mgr Denis), *L'orgue Grinda de la collégiale de Clans*, Nice, éditions Serre, 1987, 110 pages.

Ce livre au titre austère se lit comme un roman. L'auteur évoque tout d'abord la vie mouvementée d'Honoré Grinda : les difficultés qui l'opposent à son maître, le facteur d'orgue Joseph Isnard durant leur séjour à Albi (1778-1779), le procès qu'il doit soutenir contre celui-ci. De retour à Nice, Honoré Grinda introduit la facture française dans le Comté, jusque-là soumis aux influences italiennes. Associé à son frère cadet Antoine, menuisier habile, il construit successivement les orgues de l'Escarène, Villefranche et Clans au cours des dernières années de l'Ancien Régime. Honoré n'a toutefois touché qu'une partie du montant prévu pour ce dernier quand l'entrée des troupes françaises dans le Comté (fin septembre 1792) va amener les deux frères à modifier leurs activités. Antoine et Honoré Grinda exécutent désormais divers travaux pour le compte de l'administration militaire du district : aménagement du dépôt de la Croix, construction d'un échafaud de guillotine, récupération des tuyaux provenant des orgues des églises du district, etc. Après le rétablissement du culte, ils construisent le nouvel orgue de Sainte-Réparate et probablement celui de Saint-Martin.

Sans doute compromis avec le régime français, les Grinda se fixent dans les Pyrénées-Orientales, lors de la Restauration sarde de 1814 ; ils y construisent au moins sept orgues, le dernier, celui de Prats de Mollo en 1841. Ils y meurent tous deux à l'hospice : Antoine à Perpignan en 1835, Honoré à Prats de Mollo en 1843.

Le livre donne ensuite beaucoup de précisions sur l'orgue de Clans : conditions de la commande à la veille de la Révolution ; réception et inauguration le 8 septembre 1792 pour la fête patronale avec concert donné par l'organiste Pucci. Mais les soubresauts de la Révolution ne tardent pas à faire obstacle à l'exercice normal du culte tandis qu'Honoré Grinda doit attendre 1803 pour réclamer le solde de ce qui lui a été promis ; obligé de consentir une réduction, il n'obtient un règlement partiel que cinq ans plus tard en 1808. Honoré Grinda se rend quand même à Clans l'année suivante, 1809, pour réparer l'orgue construit dix-sept ans plus tôt et former un premier organiste, Ubalde Régis, le fils du maire Charles Régis. Ubalde devait tenir l'orgue jusqu'à sa mort.

Transporté à Nice en 1845 pour réparation et complément, l'orgue fut longtemps en service. Mais il était sans doute inutilisable en 1908-1909 quand la Fabrique acquit un harmonium Rodolphe et Debain. C'était Auguste Ghiraldi, le père de l'auteur qui avait guidé le choix du clergé mais cet excellent musicien caressait le projet de remettre l'orgue en marche et ce fut l'auteur qui procéda lui-même à une réfection provisoire en 1936 en servant d'organiste pendant l'été. Malheureusement, des vandales saccagèrent l'instrument vers 1950-1955.

L'orgue devait être restauré à une date tout à fait récente grâce au professeur René Saorgin et au facteur d'orgue Yves Cabourdin et, sans doute, bien que le livre ne le dise pas, grâce aux démarches de Mgr. Ghiraldi ; la soubasse exceptée, cette restauration est conforme à la conception de Grinda. L'inauguration de l'orgue restauré fut l'occasion de grandes manifestations les 26 et 27 juin 1982.

Ajoutons que l'ouvrage bien illustré comporte des fac-similés bien choisis et qu'il mérite d'avoir de nombreux lecteurs.

Simone CLAPIER-VALLADON et Victor CLAPIER, *Roure, des siècles et des jours*, INAM, Le Saint, 1987, 243 pages.

Le village de Roure, situé dans le haut pays des Alpes-Maritimes, vient de faire l'objet d'une remarquable monographie. Le docteur Victor Clapier, descendant d'une des plus anciennes familles de Roure, et son épouse, Simone Clapier-Valladon, professeur de psychologie à l'Université de Nice, ont dépouillé toute la documentation archivistique disponible et ont recueilli le témoignage des anciens du village. La confrontation des vieux papiers et des récits de vie donne un livre à la fois pieux et savant. Pieux, car les auteurs ne cachent pas les liens affectifs très forts qui les rattachent à l'objet de leur étude ; cette sympathie leur permet de pénétrer sans effort dans le coeur de cette communauté humaine et confert au texte une résonance très émouvante. Livre savant, car l'investigation méthodiquement conduite aboutit à un tableau complet des croyances, des pratiques, des gestes quotidiens, de l'économie traditionnelle, des difficultés d'une vie dominée jadis par le travail.

Vivre à Roure, c'était se battre contre le milieu naturel pour en tirer le meilleur parti : acheminer l'eau jusqu'aux cultures, arracher à la montagne tous les matériaux qu'elle pouvait offrir pour construire les maisons, utiliser les vertus médicinales des plantes. Les femmes devaient, malgré l'absence d'eau courante, de tout-à-l'égoût, d'électricité, accomplir toutes les tâches ménagères et s'occuper des enfants. L'exode rural et le dépeuplement, amorcés dès le milieu du XIX^e siècle, firent que peu nombreux furent les habitants qui profitèrent du confort moderne, acquis vers 1950. La rudesse de la vie traditionnelle était cependant tempérée par la qualité des relations humaines qu'attestaient la solidarité liant les villageois, l'esprit de groupe, la participation générale aux fêtes religieuses ou profanes.

Simone et Victor Clapier ne cèdent pas à l'illusion rousseauiste ou post-soixantarde du "bonheur rural". Ils ne reconstituent pas le passé de Roure pour prouver que les éleveurs de chèvres connaissent une vie plus heureuse que le citadin du XX^e siècle. Ils ne cachent pas que les anciens vivaient au prix d'un labeur continu et de déplacements incessants le long de chemins difficiles, que l'instruction restait rudimentaire, que la maladie et la mort rôdaient en permanence, que les villageois devaient souvent se battre contre une administration lointaine et peu compréhensive. Les auteurs montrent que les habitants de Roure, bien conscients de la vie ingrate qu'ils menaient, étaient à l'affût de tout progrès ; dès qu'il leur paraissait possible d'obtenir une meilleure desserte routière ou ferroviaire, une amélioration dans les services, poste, médecine, école, ils l'exigeaient.

Cependant, en dépit de la rudesse des temps anciens, Simone et Victor Clapier se demandent si leurs ancêtres n'atteignaient pas à un meilleur équilibre psychologique. Ils travaillaient durement, mais ils ne subissaient pas les agressions et l'angoisse de la trépidante vie moderne ; ils accomplissaient un labeur considérable mais extrêmement varié et n'engendrant pas la monotonie ; "toutes ces besognes diverses de cultivateur, d'éleveur, d'artisan apportaient d'emblée la satisfaction de l'oeuvre visible, utile, bien faite. La murette de pierres sèches qui tient au moment de l'orage, le champ de blé qui blondit au soleil, les champignons ramassés après des heures de marche qui embaument la cuisine..., les châtaignes que l'on va ramasser et que l'on grille le soir entre amis ; tout cela constituait de lourdes obligations, mais aussi des occasions de bonheur et de fierté" (pages 151-152).

L'esprit du livre est bien illustré par ces quelques lignes. Il montre les occupations du passé, il en restitue le charme suranné mais non idéalisé, il se singularise

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS DES ARTICLES PARUS
EN 1987 DANS RECHERCHES REGIONALES

Bertrand BOVIO

Les antifascistes italiens dans le Var entre 1919 et 1939 p. 219

F. CASSOU-MOUNAT

Aménagement et tourisme : la côte aquitaine p. 95

Gérard CAUVIN

Civilisation et rôle des Ligures de l'Arno au Var de l'âge du Fer à la conquête romaine p. 139

D. CLARY

- Essai de typologie par des géographes français du tourisme p. 75
- Du tourisme aux loisirs : la côte fleurie, façade littorale de Paris p. 83

Christine COMINO et Nadine BOVIS

La colonie italienne du quartier des Moneghetti de Beausoleil p. 15

D. DUMAS

Le tourisme littoral en région périphérique : la phase de jeunesse, la Costa Blanca (Espagne) p. 105

Stéphane FABRE et Daniel ROUSTAN

La population italienne du Cours Saleya à Nice, à travers les recensements de 1911, 1921, 1926, 1931, 1936 p. 1

Robert FOUICH

Sophia-Antipolis : un nouveau souffle p. 267

Renée LOPEZ

Les Suisses à Marseille : une immigration de longue durée p. 49

Pierre MARTIN

Le poujadisme face à la presse de 1953 à 1958 : le cas de Nice-Matin et du Patriote de Nice et du Sud-Est p. 253

Marie-France MORTIER et Madeleine MATHEVON

L'hôtel Beau-Rivage (1913-1919)

p. 199

Serge NIEL et Gérard PIASCO

La population italienne immigrée de la rue Sans peur dans la ville de Grasse d'après les recensements de 1921, 1926, 1931 et 1936

p. 41

Dominique OLIVESI

Virgile BAREL, un militant de la première génération du PCF. Remarques sur la genèse d'un engagement politique : 1914-1920

p. 207

J. RENARD

Le littoral centre-ouest atlantique : une ancienne façade agricole vouée au tourisme familial de masse

p. 89

Michèle ROZZI

La communauté arménienne à Nice dans la période de l'entre-deux-guerres

p. 235

C. TECHER-HOARAU

Les "emplacements réservés" en urbanisme. Etudes préalables à leur implantation : le cas de la ville de Nice

p. 113

Luc THEVENON

Monseigneur Giacomino Marengo, évêque de Nice (janvier 1635 à janvier 1644). Premiers éléments de recherches d'archives

p. 164